

# Encadrer la prochaine conversation

---

Rapport sur le développement durable  
Rapport sommaire 2014

## Au sujet du *Rapport sur le développement durable 2014*

---

Notre rapport 2014 inclut des données sociales, économiques et environnementales consolidées. Pour un complément d'information, voir la section Les données sur la performance dans la version en ligne de notre rapport. Les données économiques sont conformes à celles déclarées dans notre Rapport annuel 2013, sauf indication contraire.

Ce *Rapport sur le développement durable* a été créé au moyen des directives G3.1 et du supplément sectoriel pour les sociétés pétrolières et gazières de la Global Reporting Initiative (GRI) au niveau d'application A+. La Déclaration GRI vérification du niveau d'application ainsi que nos conditions limitées sont disponibles en ligne à la section Les données sur la performance à [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable). Les indicateurs de rendement sélectionnés pour l'année 2013 ont été revus par un tiers indépendant au moyen des directives G3.1 et du supplément sectoriel pour les sociétés pétrolières et gazières de la GRI. Les résultats de l'examen sont disponibles dans la version en ligne du rapport à la section Rapport d'assurance des tiers.

Les commentaires des parties intéressées font aussi partie intégrante de l'élaboration de ce rapport. Nous avons fait appel aux conseils de Ceres, un réseau d'investisseurs, de représentants syndicaux, d'environnementalistes et d'autres groupes d'intérêt public, pour aider à faire en sorte que notre rapport soit pertinent et utile. Nous remercions Ceres et les parties intéressées participantes de leur aide dans la création du *Rapport sur le développement durable 2014*.

Pour consulter le rapport complet incluant les données sur la performance, ainsi qu'une discussion sur les défis et les occasions, consultez le site [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable).

### Table des matières

- 01 La prochaine conversation
- 02 Message du chef de la direction
- 04 Performance en bref
- 08 Objectifs de performance  
notre parcours

### 11 Performance environnementale

- 14 Rapport de progrès en matière environnementale 2014
- 16 Performance de 2013 en matière de gaz à effet de serre
- 21 Stratégie de développement technologique
- 22 Une approche intégrée en matière de changements climatiques
- 24 Changements climatiques : un autre type de point de bascule

### 26 Performance sociale

- 30 Rapport de progrès en matière sociale 2014
- 33 Performance économique
- 35 Joignez-vous à la conversation
- 36 Nos installations dans le monde
- 37 Notes juridiques

\* Toute référence à Suncor dans le présent rapport s'entend de Suncor Énergie Inc., ses filiales, ses partenariats et ses accords conjoints, sauf si autrement exigé par le contexte.



# La prochaine conversation

L'énergie nous procure d'innombrables avantages, mais elle présente également son lot de défis. Pour les relever, nous devons échanger de manière ouverte, honnête et authentique. La façon dont nous fournissons au monde l'énergie dont il a besoin dépend de chacun de nous, et de notre façon de penser, d'agir et de communiquer. La prochaine conversation au sujet de notre avenir énergétique commence aujourd'hui. Ensemble, nous trouverons une meilleure voie à suivre pour l'avenir.



## Le développement durable à Suncor

Notre vision en matière de développement durable est axée sur un triple résultat : les ressources doivent être exploitées d'une manière qui génère de la prospérité économique, favorise le mieux être collectif et crée un environnement sain, pour aujourd'hui et demain. Nous tentons constamment d'améliorer notre performance. Grâce à notre *Rapport sur le développement durable* annuel, nous pouvons vous faire part de notre progression, des défis auxquels nous devons faire face et des façons de travailler ensemble pour réaliser nos objectifs.

# Message du chef de la direction



Même si le contexte énergétique mondial évolue constamment, une certitude demeure : il n'y a pas d'économie saine sans approvisionnement stable en énergie. La population mondiale devant atteindre les neuf milliards avant le milieu du siècle, il est plus crucial que jamais de produire l'énergie dont le monde a besoin tout en minimisant notre impact sur l'environnement.

Pour discuter de notre avenir énergétique commun, nous devons évaluer ouvertement les risques que présentent nos choix en matière d'énergie, notamment le défi lié aux changements climatiques planétaires. Notre manière de produire, de distribuer et d'utiliser l'énergie a un impact très concret sur notre planète. Cependant, nous devons également reconnaître les avantages tout aussi concrets qu'offre le développement responsable de l'énergie – notamment les emplois, la mobilité et la qualité de vie qu'un tel développement procure à des millions de personnes dans le monde entier.

Malheureusement, à l'heure actuelle, il est rare de pouvoir discuter de notre avenir énergétique en nous concentrant sur la recherche de solutions. Nous sommes plus enclins à la diabolisation qu'à la délibération. Nous sommes très doués pour l'affrontement, mais nous semblons avoir oublié comment discuter de manière honnête, directe et ouverte à propos des choix énergétiques qui touchent chacun d'entre nous au quotidien.

Je suis convaincu qu'il existe une meilleure voie. Au lieu d'essayer de prouver qui a tort et qui a raison, nous devons travailler tous ensemble à la recherche de solutions concrètes. En clair, la dualité entre « bons » et « méchants » n'a pas sa place dans la réflexion sur notre avenir énergétique commun.

Nous savons que nous ne pouvons résoudre cette impasse seuls, mais nous pouvons contribuer à un avenir meilleur en nous efforçant de devenir la meilleure entreprise possible. Qu'est-ce que cela signifie?



## « La dualité entre “bons” et “méchants” n’a pas sa place dans la réflexion sur notre avenir énergétique commun. »

Nous devons, entre autres :

- faire de la sécurité notre priorité absolue
- améliorer continuellement notre performance économique, sociale et environnementale
- fixer des objectifs ambitieux et rendre compte de nos réussites et de nos échecs de façon transparente
- investir dans la technologie et l’innovation
- collaborer pour trouver des solutions.

Nos aspirations sont guidées par nos valeurs et notre principe fondamental : si ce n’est pas sécuritaire, ne le faites pas. Cinq décès (trois employés et deux entrepreneurs) survenus près de nos installations des Sables pétrolifères plus tôt cette année nous rappellent tristement qu’il ne faut jamais oublier notre engagement qui est d’assurer que chacun de nous puisse rentrer du travail sain et sauf. De tels incidents sont sans précédent et inacceptables. Nous avons mis sur pied un groupe de travail majeur pour intensifier nos efforts en matière de sécurité et pour veiller à ce que ces tragédies ne se reproduisent plus.

Il y a près de 20 ans, dans notre parcours vers le développement durable, nous avons mis en place un plan de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l’échelle de l’entreprise. Guidés par ce plan, nous continuons d’investir dans la technologie et l’innovation pour réduire l’intensité des émissions et, à terme, faire fléchir la courbe de croissance des émissions absolues. Nous visons à ce que les émissions associées à nos produits soient semblables ou inférieures à celles d’autres sources de pétrole. Nous avons également investi dans des sources d’énergie renouvelable, principalement l’énergie éolienne et les biocarburants. Ces investissements témoignent de notre conviction que toutes les sources d’énergie sont essentielles pour aller de l’avant, et de notre engagement à produire de l’énergie à moindre impact environnemental.

La technologie et l’innovation nous permettent également de réduire considérablement notre utilisation d’eau douce et d’explorer des moyens de recycler et de réutiliser l’eau dans nos installations. En partageant nombre de ces avancées technologiques avec le reste de l’industrie, nous espérons produire un effet encore plus important.

Il y a cinq ans, nous avons établi un précédent dans l’industrie en nous fixant des objectifs de performance en matière de consommation d’eau, de remise en état des terrains perturbés, d’efficacité énergétique et d’émissions atmosphériques. Tout en maintenant le cap sur nos objectifs de 2015, nous tenons des consultations à l’interne et avec les parties intéressées afin d’établir des cibles ambitieuses en matière de développement durable et de performance environnementale et sociale au-delà de 2015.

Notre motivation est simple : nous croyons que les sociétés comme Suncor ont une occasion unique – et l’obligation – de participer au mieux-être des collectivités où elles sont établies et de tenter de résoudre les problèmes sociaux complexes qui les touchent.

Cependant, nous savons que nous pouvons aller beaucoup plus loin sur tous les fronts en unissant nos efforts pour trouver des solutions.

La création de la Canada’s Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), un réseau de 13 sociétés axé sur l’amélioration de la performance environnementale à l’échelle de l’industrie, constitue un tel exemple de collaboration. Dans sa première année seulement, la COSIA a permis la mise en commun de plus de 560 technologies totalisant près de 1 milliard de dollars.

La collaboration prend également d’autres formes, comme le travail concerté de Suncor et de sept autres sociétés pour créer le Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU). Cette dernière initiative témoigne de notre soutien incessant envers le PMNU et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d’environnement et de corruption, et ce, peu importe où nos activités nous mènent.

Il nous faut maintenant élever la collaboration à un niveau supérieur. Il faut entamer une conversation ouverte et honnête avec toutes les parties intéressées pour définir le type de société que nous souhaitons créer collectivement – et les choix énergétiques qui nous permettront d’y parvenir.

Prenons comme exemple les défis que posent les changements climatiques. Comme producteur

d’énergie, nous partons du principe que nous devons tout faire pour réduire notre empreinte carbone. Mais pour réduire significativement les émissions de GES à l’échelle mondiale, nous devons également amorcer une réflexion collective beaucoup plus vaste, sur la façon d’aménager nos villes, de chauffer nos maisons, de cultiver nos aliments et de nous déplacer.

Ainsi, même si je suis très fier de nos investissements annuels dans les collectivités où nous sommes présents, je ne peux m’empêcher de m’interroger sur tout ce que nous pourrions accomplir si les acteurs de l’industrie, les décideurs et toutes les parties intéressées unissaient leurs forces et leurs compétences pour relever les défis sociaux actuels, qu’il s’agisse de renforcer les capacités des organismes sans but lucratif ou de favoriser la réussite scolaire chez les jeunes Autochtones.

Travailler en collaboration est difficile, tout comme les défis que nous tentons de relever. Pour parvenir à des solutions, nous devons renoncer à nos visées personnelles et comprendre que notre façon de faire n’est pas toujours la meilleure, pour mieux nous concentrer sur le bien commun.

Je crois qu’il y a lieu d’être optimistes. Si nous pouvons commencer à imaginer un meilleur avenir énergétique, nous pouvons commencer à travailler tous ensemble pour le concrétiser. Bien sûr, nos actions ne seront pas toutes couronnées de succès.

Une chose est sûre, cependant : si nous n’agissons pas, nous échouons. Et nous devons tous – collectivement – répondre de cet échec devant les générations futures.

La prochaine conversation au sujet de notre avenir énergétique commence dès aujourd’hui. Tâchons d’établir un dialogue constructif et respectueux tant sur les avantages que sur les risques du développement énergétique. Ensemble, nous pouvons commencer à bâtir une société plus durable.



**Steve Williams**  
président et chef de la direction

# Performance en bref



Notre vision consiste à être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrons la voie à une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain. Voici un aperçu de nos priorités en 2013 et des résultats obtenus.

## 1 500

mètres cubes/jour d'eaux résiduelles utilisées dans les installations in situ

## 8 600+

fournisseurs à l'échelle mondiale auprès desquels nous achetons des biens et services

## 5 %

réduction de la fréquence des blessures consignées parmi les employés et les entrepreneurs

### Continuer à viser l'élimination totale des blessures

La sécurité en milieu de travail constitue encore notre priorité absolue, c'est pourquoi nous visons à éliminer tous les incidents en milieu de travail. En 2013, nous avons continué de déployer des campagnes de sensibilisation à la sécurité et de réduction des blessures à l'échelle de l'entreprise. Cependant, cinq décès (trois employés et deux entrepreneurs) survenus près de nos installations des Sables pétrolifères plus tôt cette année nous rappellent tristement qu'il ne faut jamais baisser la garde pour nous assurer que tout le monde rentre du travail sain et sauf. De tels incidents sont tragiques et inacceptables. Nous sommes donc déterminés à déployer tous les efforts possibles pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

### Réduire notre empreinte environnementale

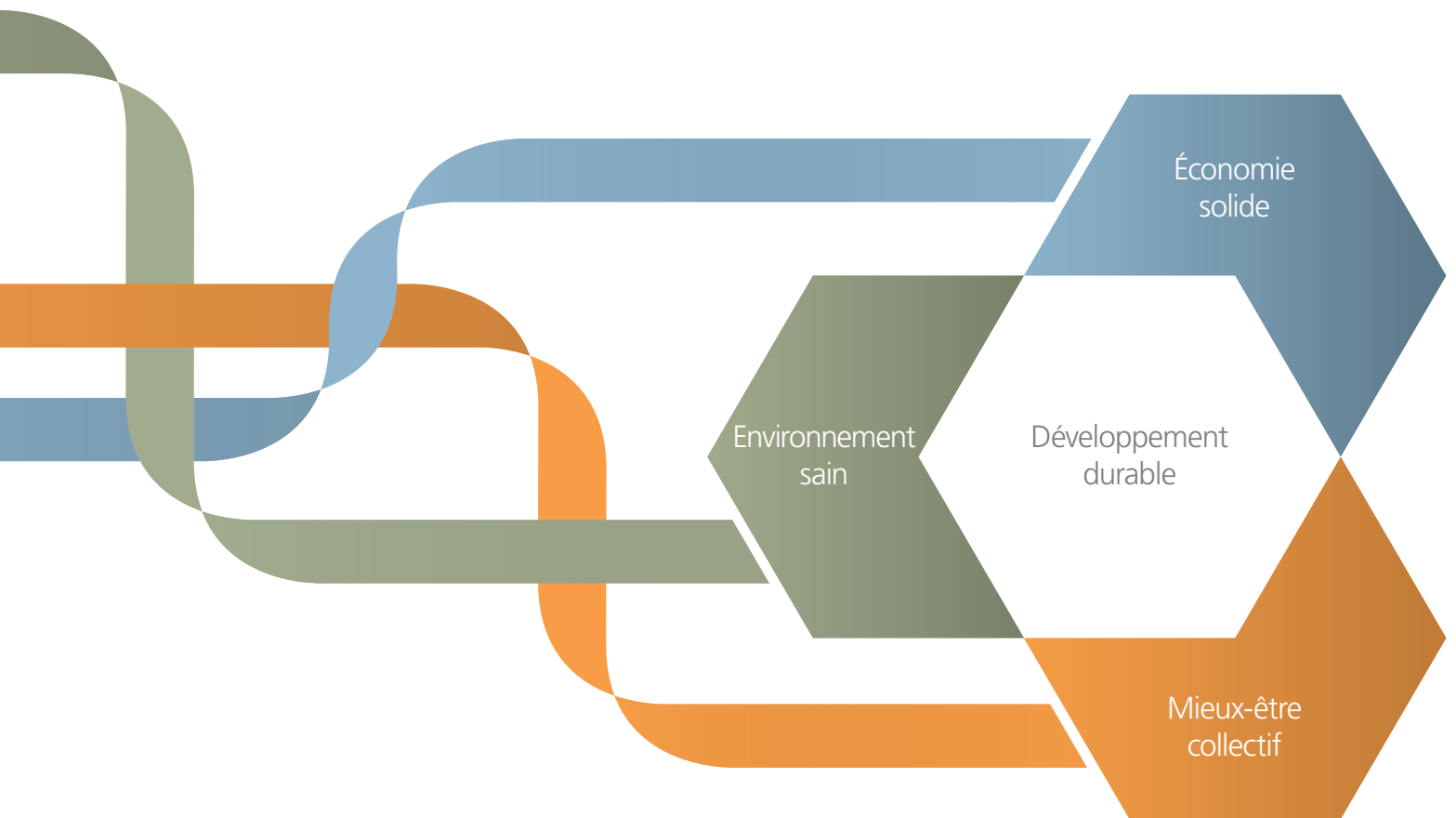
Nous avons continué à réaliser des progrès à l'égard des quatre objectifs de performance environnementale que nous nous sommes fixés en vue d'améliorer l'efficacité énergétique, de réaliser des réductions absolues de la consommation d'eau douce et des émissions atmosphériques et d'accroître la surface de terrain remise en état d'ici 2015. Notre Stratégie de gestion de l'eau du secteur Sables pétrolifères contribue à réduire considérablement nos prélèvements d'eau douce en raison d'un certain nombre d'initiatives, notamment la réutilisation des eaux résiduelles comme source d'appoint et le recyclage des eaux usées du bassin de valorisation

à des fins de réutilisation dans le cadre de nos activités ou de réintégration à l'environnement. L'année 2013 a également marqué une étape importante en matière de remise en état : l'ouverture officielle de la tourbière que nous avons reconstruite près de notre usine de base des Sables pétrolifères en veillant à lui conférer les caractéristiques d'un bassin hydrologique de tourbière naturel. Notre tourbière – l'un des premiers bassins hydrologiques de tourbière à être remis en état au monde – est le fruit de 10 ans de recherche concertée.

Nous avons également continué de participer à des organismes comme la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) afin d'accélérer l'amélioration de la performance environnementale à l'échelle de l'industrie dans quatre secteurs prioritaires : résidus, eau, sol et émissions de gaz à effet de serre (GES).

### Relever le défi posé par les changements climatiques

Nos émissions absolues de GES ont augmenté tandis que l'intensité des émissions a légèrement diminué. La hausse des émissions absolues peut être attribuable au volume important provenant de l'augmentation graduelle de la production de Firebag 4. Nous croyons que la gestion des GES pose un défi qui nécessite d'intervenir sur plusieurs fronts. Nous avons donc continué d'instaurer des mesures pour conserver l'énergie et réduire les émissions de GES tout en investissant dans des technologies à long terme visant à diminuer l'intensité des émissions



et à faire éventuellement « fléchir la courbe » des émissions absolues. Nous avons également poursuivi et favorisé un vaste dialogue public sur la production et l'utilisation de l'énergie, et sur les options qui permettront de façonner un avenir énergétique plus durable.

#### **Promouvoir la responsabilité sociale**

Notre stratégie novatrice en matière d'investissements dans la collectivité prend racine dans la collaboration. En travaillant de concert avec le secteur social et d'autres secteurs, nous pensons pouvoir contribuer à résoudre certains enjeux sociaux complexes. En 2013, nous avons continué d'investir de façon ciblée dans les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité pour les aider à prospérer et à se développer de manière durable. Ces investissements comprennent des programmes visant à résoudre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à améliorer les possibilités de formation offertes aux jeunes Autochtones.

Nous avons par ailleurs intensifié les efforts déployés en vue d'établir des liens et des partenariats avec les collectivités autochtones de la région de Wood Buffalo et de partout au Canada. Nous avons consacré plus de 431 millions de dollars à des achats auprès d'entreprises autochtones en 2013 et avons poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie de collaboration économique avec les Autochtones afin de réunir les conditions gagnantes qui permettront de profiter d'un développement économique à long terme bénéfique aux deux parties. Sachant que

nombre de résidents autochtones continuent d'exprimer leur inquiétude au sujet des répercussions du développement des ressources, nous redoublons d'efforts pour le maintien d'un dialogue ouvert et respectueux.

#### **Générer prospérité et possibilités**

En 2013, nous avons versé des redevances et des impôts combinés totalisant 4 milliards de dollars à l'intention des gouvernements – des recettes qui pouvaient alors servir à financer des programmes essentiels du secteur public. Nous avons également consacré 11,5 milliards de dollars en 2013 à l'achat de biens et services, auprès de plus de 8 600 fournisseurs du monde entier.

#### **Investir dans la technologie et l'innovation**

Nous nous engageons à investir considérablement dans de nouvelles technologies, dont plusieurs ayant le potentiel de réduire les émissions de carbone, la consommation d'eau et l'empreinte environnementale globale de notre entreprise. En 2013, nous avons ainsi affecté environ 150 millions de dollars à la recherche et au développement technologique.

Notre vision en matière de développement durable est axée sur un triple résultat.



**Sur le Web :** Pour consulter le rapport complet, y compris les données sur la performance, visitez [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)



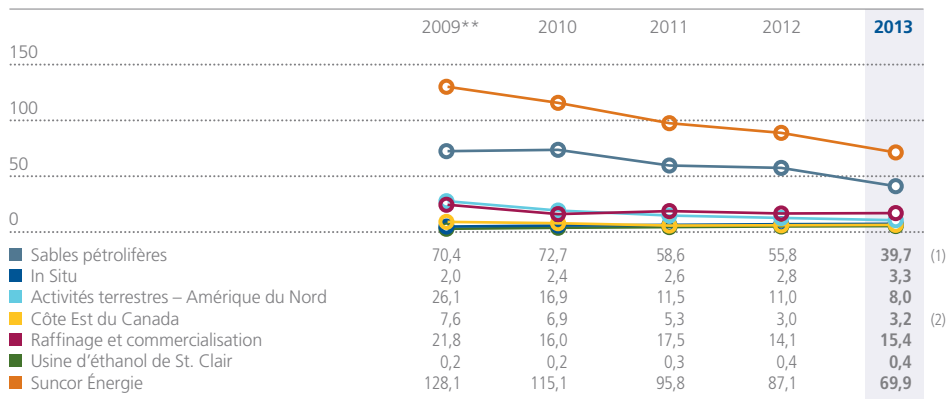
## Performance en bref suite

Les aspects clés de la gestion des émissions atmosphériques comprennent le contrôle de la qualité de l'air, le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et les composés organiques volatils (COV). Les émissions atmosphériques totales déclarées par Suncor en 2013 ont diminué de près de 20 pour cent par rapport aux niveaux de 2012. Cela est surtout attribuable à la réduction des émissions des Sables pétrolifères et à la cession d'installations du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord.

- (1) Il y a eu une diminution considérable des émissions de COV en 2013, comparativement aux années précédentes en raison de l'échantillonnage important effectué dans les zones minières et les zones d'élimination prédéterminées et d'une hausse de la fréquence d'évaluation des émissions de COV. Il y a aussi eu une réduction des émissions de SO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> à l'usine de base des Sables pétrolifères Énergie et utilités qui peut être attribuée à l'utilisation de carburants de remplacement et des pannes majeures qui s'y sont produites.
- (2) S'appelaient International et extracôtier dans les rapports précédents. Les données historiques antérieures à 2010 incluent les autres actifs internationaux exploités à ce moment-là. Depuis 2010, seules l'énergie utilisée et la production du Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.

### ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES\*

(en milliers de tonnes/année)



\* Les émissions atmosphériques comprennent les émissions de SO<sub>2</sub>, de NO<sub>x</sub> et de COV.

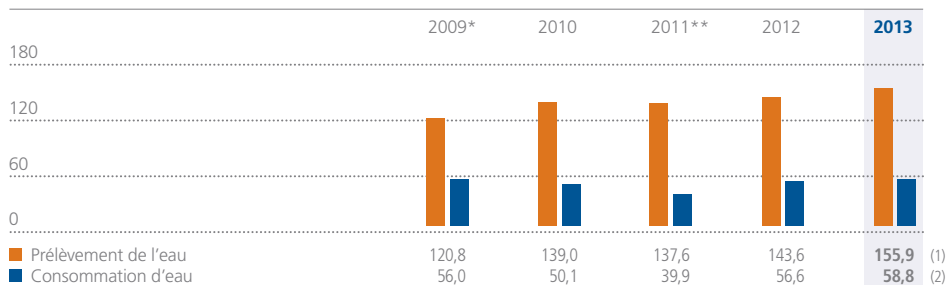
\*\* Depuis 2009, les données consolidées à la suite de la fusion sont incluses.

Les aspects clés de la gestion de l'eau comprennent la mise en place de stratégies de gestion de l'eau et des évaluations des risques liés à l'eau dans certaines installations et (ou) unités commerciales, ainsi que la conception de systèmes additionnels pour traiter et recycler les résidus provenant de nos activités d'exploitation des sables pétrolifères. La consommation d'eau totale de Suncor a augmenté de quatre pour cent par rapport aux niveaux de 2012.

- (1) Le prélèvement de l'eau peut éventuellement être assujéti à des écarts d'une année à l'autre selon les facteurs environnementaux (p. ex., les précipitations).
- (2) La consommation d'eau est définie comme la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.

### PRÉLÈVEMENT ET CONSOMMATION D'EAU

(en millions de m<sup>3</sup>)



\* Depuis 2009, inclut les données consolidées suite à la fusion.

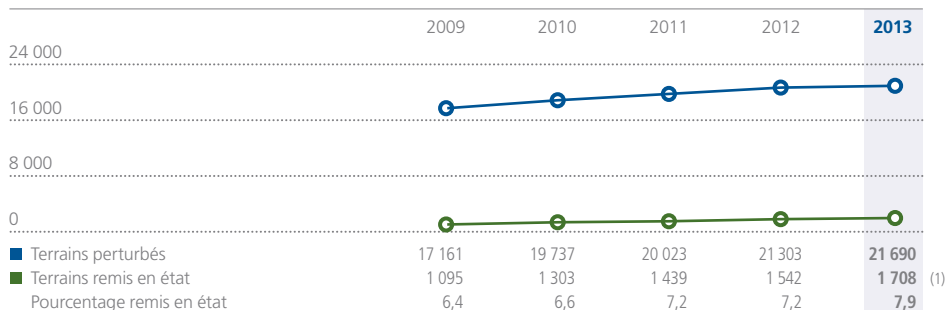
\*\* À partir de 2011, la méthodologie utilisée pour le calcul des mesures de prélèvement de l'eau pour les secteurs Sables pétrolifères, In Situ et Raffinage et commercialisation a été mise à jour pour inclure les volumes des eaux de ruissellement industrielles décrits à la section Indicateurs de rendement du *Rapport sur le développement durable*. Les améliorations apportées aux données et au processus depuis 2012 permettent de mieux comprendre les conditions des sites dans des installations spécifiques.

Depuis que Suncor a ouvert la première exploitation minière des sables pétrolifères du Canada en 1967, ses activités ont perturbé environ 21 690 hectares de terrain. À la fin de 2013, l'entreprise avait remis en état environ 1 708 hectares, soit à peu près huit pour cent à ce jour de la superficie totale touchée.

- (1) À la suite de l'émission par le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique pour 2010, Suncor a renumérisé toutes les surfaces de remise en état permanentes et retiré des types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état. Ainsi, 96,3 hectares de « nouvelle perturbation » ont été retranchés du total des surfaces remises en état avant 2010. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2010 ont été mis à jour pour refléter ces changements. Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les notes juridiques à la fin du présent rapport.

### VOCATION DES TERRAINS DES SABLES PÉTROLIFÈRES

(en hectares cumulatifs)





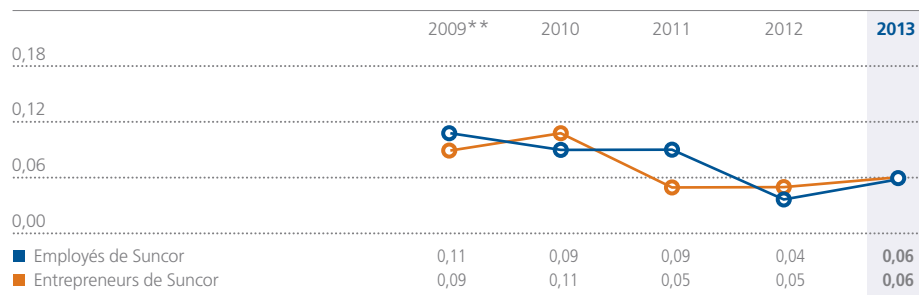


**Sur le Web :** Pour obtenir des précisions sur nos progrès en matière de performance environnementale et sociale, voir [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

La fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail parmi les employés et entrepreneurs de Suncor a légèrement augmenté passant de 0,05 en 2012 à 0,06 en 2013 étant donné que le nombre d'heures travaillées a diminué alors que le nombre de blessures est resté le même depuis 2012.

### FRÉQUENCE DES BLESSURES AYANT ENTRAÎNÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL\*

(blessures par 200 000 heures travaillées)

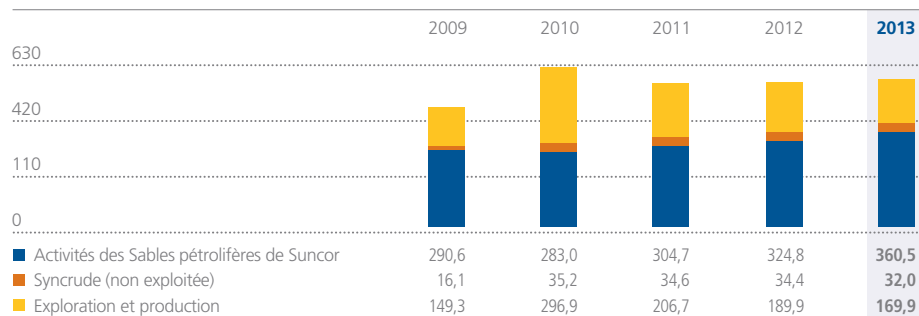


\* Heures d'exposition et blessures ayant entraîné un arrêt de travail.  
\*\* Depuis 2009, les données consolidées suite à la fusion sont incluses.

Les volumes de production pour les Sables pétroliers ont augmenté en 2013 par rapport à 2012, particulièrement en raison d'une exécution solide du projet, de la fiabilité améliorée et de la réalisation de l'augmentation graduelle de la production de Firebag. Le secteur Exploration et production a subi une baisse de production en 2013 particulièrement en raison de la vente des actifs de gaz naturel conventionnel. Les volumes des sables pétroliers de Suncor incluent les volumes de production du secteur In Situ aux fins d'uniformité avec notre Rapport annuel. Les volumes de Syncrude sont inclus ici (conformément à notre Rapport annuel) mais ne sont pas inclus dans la section Indicateurs de rendement du *Rapport sur le développement durable*. La production d'amont indiquée ici n'inclut pas la production du secteur Raffinage et commercialisation.

### VOLUMES DE PRODUCTION EN AMONT

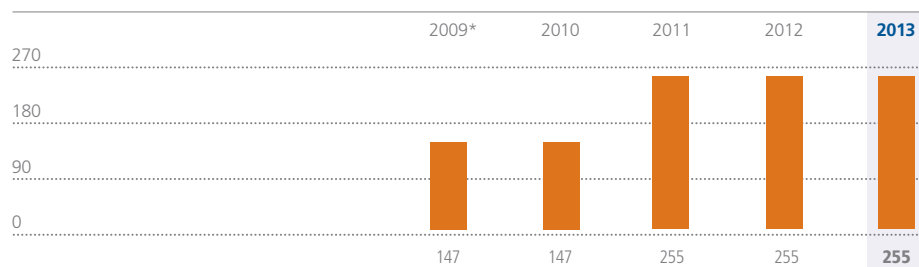
(en milliers de bep/jour)



Suncor participe actuellement à six parcs éoliens, dont deux exploités par Suncor et quatre non exploités. La capacité éolienne installée totale de ces installations est de 255 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 100 000 foyers canadiens par année. Suncor poursuit également deux autres projets éoliens qui devraient augmenter la capacité éolienne installée totale à 395 MW.

### CAPACITÉ ÉOLIENNE INSTALLÉE\*

(en mégawatts)



\* Capacité de production des centrales éoliennes dans lesquelles Suncor est un partenaire.

# Objectifs de performance – notre parcours



Une conversation avec Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications, sur notre parcours vers l'atteinte de nos objectifs de performance

En 2009, nous avons établi un précédent dans l'industrie en fixant des objectifs de performance à l'échelle de l'entreprise dans quatre domaines clés relatifs à l'environnement. Tandis que la date butoir de 2015 arrive à grands pas, nous nous apprêtons à mettre en œuvre une série d'objectifs de performance pour les années subséquentes, lesquels intégreront pour la première fois des objectifs sociaux. Nous avons demandé à Arlene Strom de discuter des leçons retenues depuis les cinq dernières années – ainsi que des nouveaux défis qui nous attendent.

## Pourquoi Suncor s'est-elle fixé de tels objectifs en 2009?

**Arlene :** Plusieurs raisons ont motivé cette décision. Parmi celles-ci, les commentaires recueillis auprès de nos parties intéressées, dont un organisme nommé Ceres, constitué d'un réseau d'investisseurs, de représentants syndicaux, d'environnementalistes et d'autres groupes d'intérêt public, avec lequel nous entretenons des liens depuis un certain nombre d'années, qui nous ont exhortés à fixer des cibles et des objectifs rigoureux. Or, cette première raison cadrerait parfaitement avec la deuxième – la volonté ravivée de notre groupe de leadership à améliorer la performance à l'échelle de l'entreprise. Vouloir placer la barre plus haut, nous avons jugé que l'établissement d'objectifs nous inciterait à repousser nos limites.

Essentiellement, il nous était demandé d'ouvrir la voie. En fait, selon Ceres, nous avions l'occasion

d'aiguiller les gens dans une nouvelle direction. Je crois effectivement que la prise d'une telle décision a eu une incidence sur les autres acteurs de l'industrie. L'étendue de la collaboration au sein de l'industrie a complètement changé en cinq ans et les ambitions et les aspirations ont pris de l'ampleur dans l'ensemble.

## À l'époque, avez-vous jugé que vous vous exposiez à un risque – que si vous n'atteigniez pas vos cibles, il y aurait des conséquences?

Personne n'aime se fixer un objectif qu'il ne parvient pas à atteindre, par exemple s'entraîner en vue d'une course ou entreprendre un régime pour ensuite voir son projet tomber à l'eau. Lorsqu'on se fixe des objectifs, on court toujours le risque de ne pas les voir se réaliser. D'un autre côté, en n'aspirant à rien, on ne sait pas vraiment ce dont on est capable. En établissant de tels objectifs de performance, nous nous mettons au défi de faire mieux.

## Suncor est-elle sur le point de réaliser ses objectifs?

À mon avis, nous sommes très près du but. Nous prévoyons atteindre nos objectifs en matière de consommation d'eau douce et de remise en état des sols, et croyons également pouvoir atteindre celui visant les émissions atmosphériques. La cible concernant l'intensité énergétique sera la plus difficile à atteindre, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, peu après avoir défini ces objectifs, notre stratégie de croissance a introduit des projets in situ

additionnels qui affichent une intensité énergétique accrue. Ensuite, Suncor a réalisé une fusion avec Petro-Canada ajoutant une production extracôtière à notre portefeuille. Bien que l'intensité énergétique des activités extracôtières demeure relativement faible au sommet de la production, nous avons observé une augmentation de l'intensité pendant la période définie d'atteinte des objectifs qui correspond à la diminution de la ressource. L'ajout de ces actifs de taille a donné à nos objectifs en matière d'efficacité énergétique et d'émissions atmosphériques un caractère beaucoup plus ambitieux.

## L'objectif en matière d'efficacité énergétique est essentiel à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si vous ne réussissez pas à atteindre cet objectif, croyez-vous que Suncor sera pénalisée par les investisseurs ou autres parties intéressées?

La plupart de nos investisseurs veulent que nous exerçons nos activités de la façon la plus efficace et efficiente qui soit. Plusieurs veulent également que nous agissions en tant que chef de file au chapitre de la performance environnementale. Selon moi, ils voient que même si cet objectif n'était pas pleinement réalisé, nous aurions accompli d'énormes progrès. Ils comprennent aussi qu'en ce qui concerne les actifs à long terme tels que les sables pétroliers, il faut du temps pour la mise à l'essai, la commercialisation et la mise en œuvre de technologies percutantes capables de véritablement faire fléchir la courbe de croissance des émissions de GES.

« En n'aspirant à rien,  
on ne sait pas vraiment  
ce dont on est capable. »



Je ne crois pas que nous serions pénalisés. Certains nous adresseraient des reproches, c'est leur droit. Quoi qu'il en soit, nous allons continuer d'entretenir des liens avec toutes nos parties intéressées et de prêter l'oreille à leurs inquiétudes tandis que nous élaborons et poursuivons nos objectifs à long terme.

#### **Quelle a été l'incidence de ces objectifs sur les employés de Suncor et comment ceux-ci ont-ils réagi au défi qui leur était proposé?**

L'établissement de ces objectifs a soulevé beaucoup d'enthousiasme. Nos employés apprécient que nous soyons ambitieux et que nous aspirions à faire bouger les choses – à agir concrètement. Il s'agit d'une vision motivante, qui nous pousse tous à nous améliorer.

Parfois, les résultats parlent d'eux-mêmes. Il suffit de regarder notre objectif visant la réduction de la consommation d'eau douce : nous avons déjà dépassé notre cible à l'échelle de l'entreprise et surpassé nos attentes au sein de nos installations d'exploitation des Sables pétrolifères. Un tel degré de réussite ne peut que nous inciter à accomplir encore davantage.

#### **Pendant l'élaboration de la série d'objectifs ultérieurs à 2015, avez-vous fait le point sur les leçons tirées au cours des cinq dernières années?**

Nous avons compris l'importance de nouer et d'entretenir des liens avec toutes nos parties intéressées ainsi qu'avec les experts et les dirigeants de notre entreprise. Nous avons également appris

qu'il était important d'intégrer les objectifs de développement durable à tous nos échelons d'activité – afin qu'ils fassent partie intégrante de notre entreprise. Bien que nous ayons réalisé de véritables progrès en la matière, je crois que nous pouvons encore faire mieux.

#### **Pourquoi avez-vous décidé d'ajouter des objectifs sociaux?**

Il n'y a pas si longtemps, nous avons clarifié et réitéré notre vision et notre mission. Cette vision veut que nous soyons dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles et que, guidés par nos valeurs, nous ouvrons la voie à une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

Pour concrétiser cette vision – s'il s'agit véritablement de la façon dont nous voulons exercer nos activités – il nous fallait établir des objectifs sociaux. C'était la pièce manquante du puzzle.

Ce n'est pas comme si nous partions de zéro. Nous avons adopté une stratégie bien définie en matière d'investissements dans la collectivité qui repose sur la collaboration. Nous avons noué d'importants partenariats à long terme avec les Autochtones. Pourquoi ne pas repousser les limites en faisant état des résultats escomptés?

**Suncor a souvent mentionné dernièrement le besoin de resserrer la collaboration; à cet égard, pourquoi fixer des objectifs visant**

#### **la performance de l'entreprise plutôt que des objectifs devant être réalisés de concert avec d'autres?**

Ces deux aspects ne sont pas incompatibles. Au contraire, ils se renforcent mutuellement. Nous poursuivons des objectifs de collaboration grâce aux travaux que nous exécutons de concert avec la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, entre autres. En nous fixant nos propres objectifs, nous veillons à ce que l'ensemble de l'entreprise harmonise et coordonne ses activités en vue de l'atteinte de ces objectifs. Notre rôle de partenaire collaborateur est mieux rempli en donnant l'exemple.

Il s'agit d'avoir confiance en notre capacité à changer les choses – et de prendre les mesures pour y parvenir.

A handwritten signature in blue ink that reads "Arlene Strom".

#### **Arlene Strom**

vice-présidente, développement durable et communications



**Sur le Web** : Pour lire la conversation intégrale avec Arlene Strom, visitez [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)









# Performance environnementale

22 500  
à 43 222

litres d'eau par minute  
recyclés à notre nouvelle  
usine de traitement des  
eaux usées

**En développant de l'énergie, nous nous concentrons sur la réduction de notre impact sur les ressources partagées que sont l'eau, le sol et l'air.**

## Eau

L'eau touche tous les aspects de nos activités et nous améliorons constamment notre performance dans ce domaine, notamment en matière de pratiques de gestion et de contrôle de la qualité de l'eau. Dans le but d'atteindre notre objectif de réduction de consommation d'eau douce de 12 pour cent d'ici 2015 (comparativement à 2007), nous profitons de toutes les occasions pour utiliser moins d'eau. Nous portons une attention particulière à nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères, qui représentent notre plus important prélèvement de ressources en eau douce.

Une mesure clé – notamment durant les périodes d'accroissement de la production – est la quantité d'eau consommée pour chaque baril de pétrole produit. Nous continuons de réaliser d'importants progrès de ce côté.

En 2013, nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères ont consommé 2,01 mètres cubes d'eau pour produire un mètre cube de pétrole – soit 13 pour cent de baisse de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2007.

Nous prévoyons nous améliorer davantage en mettant en œuvre la Stratégie de gestion de l'eau du secteur Sables pétrolifères. Par exemple, grâce à la mise en service d'une usine de traitement des eaux usées, nous prévoyons atteindre une réduction globale d'environ 65 pour cent par rapport à 2007 en ce qui concerne la quantité d'eau fluviale prélevée.

En 2013, nous avons pris des mesures importantes pour concrétiser notre stratégie de gestion de l'eau. Cette stratégie s'articule autour de trois principes directeurs :

- éliminer ou réduire la consommation de l'eau
- réutiliser l'eau si possible
- réintégrer l'eau à l'environnement.

Pour la première phase importante de notre stratégie de gestion de l'eau, lancée officiellement en 2013,

les eaux résiduelles traitées de l'usine de base des Sables pétrolifères sont envoyées aux installations in situ de Firebag pour être réutilisées comme eau d'appoint. Le résultat est un système qui permet que quelque 10 000 mètres cubes (ou quatre piscines de dimensions olympiques) d'eaux résiduelles par jour soient utilisés comme eau d'appoint in situ au lieu d'être stockés dans les bassins de résidus. Une quantité équivalente d'eau sera recyclée à notre site d'exploitation minière, ce qui réduira d'autant la quantité d'eau douce que nous devons prélever de la rivière Athabasca.

La réutilisation des eaux résiduelles dans le processus d'extraction in situ est un nouveau phénomène, non seulement pour nous, mais pour l'industrie tout entière. La réutilisation de l'eau provenant de la fin d'un cycle du projet vers le travail continu d'une autre partie de l'entreprise aide à améliorer les pratiques de gestion de l'eau de Suncor sur une zone géographique élargie. Cette initiative, digne d'un chef de file de l'industrie, marque un grand pas en avant dans l'amélioration de la gestion régionale des eaux.

Notre nouvelle usine de traitement des eaux usées de 190 millions de dollars représente la deuxième phase de notre stratégie. Mise en service en 2014, l'usine permet de recueillir les eaux usées de notre bassin de valorisation et d'en retirer les solides et les huiles pour qu'elles soient réutilisées dans le cadre de nos activités ou réintégrées à l'environnement. L'usine peut recycler l'ensemble des eaux usées du bassin de valorisation – entre 22 500 et 43 222 litres (ou l'équivalent de 12 à 35 piscines de dimensions olympiques) d'eau par minute, selon la période de l'année – et pourrait réduire notre besoin en eau douce d'autant.

Ce projet, qui est également une première dans l'industrie, éliminerait pratiquement le flux des eaux usées des bassins de valorisation vers les bassins de résidus et contribuerait à nos projets à long terme de remise en état des bassins de résidus.



## Performance environnementale suite

La troisième phase de notre stratégie consiste à intensifier cette réduction grâce à la conception de systèmes de réduction de la consommation d'eau ainsi que de réutilisation de l'eau (eaux résiduelles ou usées) provenant des activités à diverses fins, permettant de réduire davantage la quantité d'eau douce dont nous avons besoin.

Nous surveillons de près nos propres activités afin de nous assurer que nous respectons, voire dépassons, les normes actuelles et futures de qualité de l'eau ainsi que les exigences en matière de surveillance environnementale. Nous soutenons pleinement les mesures récentes des gouvernements albertain et canadien visant à renforcer la surveillance environnementale de la zone des sables pétrolifères.

### Air

Nous nous sommes engagés à gérer la qualité de l'air à proximité de nos installations et visons à atteindre des réductions absolues de 10 pour cent des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) d'ici 2015, par rapport à 2007.

Nous sommes membres de la Wood Buffalo Environmental Association qui assure une surveillance permanente de la qualité de l'air dans la région de Wood Buffalo. Nous appuyons également les activités de contrôle de la qualité de l'air exercées par un certain nombre d'autres organismes regroupant de multiples parties intéressées se consacrant à la gestion des bassins atmosphériques en Alberta, en Ontario et au Québec.

Dans l'ensemble, les émissions atmosphériques totales déclarées en 2013 ont diminué de 20 pour cent par rapport à 2012, surtout en raison d'une réduction des émissions du secteur Sables pétrolifères et de la cession de la majorité de nos activités de gaz naturel conventionnel.\*

En 2013, nous avons déployé des efforts pour quantifier plus précisément les émissions fugitives

provenant de nos activités; ce qui a donné des valeurs moins élevées des émissions de COV, par rapport aux années antérieures.

Nous avons aussi enregistré une réduction des émissions de SO<sub>2</sub> et de NOx à notre usine Énergie et utilités des Sables pétrolifères en 2013. Cela peut découler de l'utilisation de carburants de remplacement et des pannes majeures qui ont eu lieu à l'usine Énergie et utilités. Le vaste échantillonnage des zones minières, des sites d'élimination dédiés et des bassins des Sables pétrolifères, ainsi que la fréquence accrue des essais, ont fourni des données plus représentatives et ont permis une meilleure quantification des émissions fugitives de COV provenant des activités minières.

\* Nota : En septembre 2013, nous avons conclu la vente annoncée de nos actifs de gaz naturel conventionnel dans l'Ouest du Canada. La majorité de nos actifs de gaz naturel conventionnel en Colombie-Britannique ne faisaient pas partie de la vente.

### Perturbation et remise en état des sols et biodiversité

Nos travaux d'aménagement du territoire portent sur trois domaines principaux :

- réduire l'impact de nos activités sur les ressources terrestres grâce à la recherche scientifique et à des pratiques exemplaires de gestion
- accélérer la remise en état progressive des terrains perturbés, y compris celle des bassins de résidus
- déployer des efforts à l'interne et de concert avec d'autres acteurs de l'industrie afin de préserver et de promouvoir l'habitat naturel des oiseaux, des mammifères et de diverses espèces de poissons.

Depuis le début de la production des sables pétrolifères en 1967, nous avons perturbé 21 690 hectares de terrain, surtout en raison de nos activités minières. À la fin de 2013, nous avons remis en état\* 1 708 hectares, soit environ huit pour cent du total. Ultiment, notre objectif consiste à remettre en état tous les sols perturbés afin d'y réintégrer un écosystème de forêt boréale autosuffisant.

À la fin de 2013, nous avons terminé des travaux qui ont coûté plus de 1,3 milliard de dollars pour la mise





590 000

semis plantés à notre site des sables pétrolières en 2013



1,3 milliard \$

pour la mise en œuvre d'une technologie de gestion des résidus



en œuvre du procédé de gestion des résidus TRO<sup>MC</sup> dans nos activités d'exploitation minière des sables pétrolières. Au cours des prochaines années, ce processus devrait nous aider à réduire le nombre de bassins de résidus utilisés à nos installations minières actuelles. La remise en état progressive des bassins de résidus nous permettra d'accélérer la remise en état des terrains miniers dans leur ensemble, ce qui entraînera le rétablissement plus rapide des habitats naturels.

L'année 2013 a marqué une étape importante : l'ouverture officielle d'une tourbière, c'est-à-dire d'un type de milieu humide très courant de la forêt boréale, que nous avons reconstruite près de notre usine de base des Sables pétrolières, en veillant à lui conférer les caractéristiques d'un bassin hydrologique de tourbière naturel. Notre tourbière – l'un des premiers bassins hydrologiques de tourbière remis en état au monde – est le fruit de 10 ans de recherche concertée.

En 2013, nous avons également amorcé notre vingtième année de partenariat avec l'Alberta Conservation Association, grâce auquel nous avons assuré la protection de certaines zones de la forêt boréale représentant plus de 23,4 kilomètres carrés (5 777 acres) à ce jour. Nous visons ainsi à contrebalancer l'effet de l'exploitation des sables pétrolières sur les habitats.

Une partie importante de la remise en état des terrains et des habitats perturbés est la plantation et le maintien de végétaux qui permettent, à terme, de favoriser l'établissement d'un écosystème sain et autonome. À la fin de 2013, nous avons planté plus de 6,5 millions d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques sur notre site des sables pétrolières, dont 590 000 au cours des 12 derniers mois. De concert avec d'autres acteurs de l'industrie, nous avons également contribué à la plantation de 2,2 millions d'arbres et d'arbustes supplémentaires dans les zones perturbées de la région des sables pétrolières depuis 2009.

Indicateur	Objectif de performance environnementale*
Eau	Réduire la consommation de l'eau douce de 12 % d'ici 2015
Sol	Accroître la remise en état des terrains perturbés de 100 % d'ici 2015
Efficacité énergétique**	Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015
Air	Réduire les émissions atmosphériques de 10 % d'ici 2015

#### Nos objectifs de performance environnementale

En 2009, nous nous sommes engagés à réaliser une série d'objectifs stratégiques en matière de performance environnementale. La réalisation de ces objectifs pose des défis et exige des ressources considérables (investissements et effectifs) et une attention particulière.

Notre approche consiste à affecter les ressources adéquates au bon moment. L'exécution des projets et l'excellence opérationnelle sont essentielles pour combler les lacunes et atteindre les objectifs.

\* L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009; nos unités commerciales les abordent dans le cadre des cycles de planification annuelle de l'entreprise et de l'affectation du capital.

\*\* Suncor s'est fixé un objectif de performance en matière d'efficacité énergétique pour 2015, ainsi qu'un objectif complémentaire visant l'intensité énergétique à long terme.



\* Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les notes juridiques à la fin du présent rapport.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



**Sur le Web :** Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre performance environnementale, notamment les stratégies en matière d'eau, notre procédé TRO, les nouvelles zones remises en état et les efforts collaboratifs visant à protéger la biodiversité, visitez [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

# Rapport de progrès en matière environnementale 2014

## ENVIRONNEMENT

### DOMAINE D'INTERVENTION

### ACTIVITÉS PLANIFIÉES EN 2013 ET 2014

#### Plan d'excellence environnementale (PEE)

- Soutenir et gérer le processus du PEE afin d'atteindre les objectifs d'excellence opérationnelle.
- Planifier et exécuter le plan de réduction des écarts des objectifs de 2015 (mettre l'accent sur les objectifs relatifs à l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques) et poursuivre les améliorations en ce qui concerne les objectifs relatifs à l'eau et au sol.
- Élaborer la prochaine série d'objectifs de développement durable.

#### Eau

- Réduire encore davantage la consommation d'eau grâce à la conception de systèmes de traitement et de recyclage des eaux résiduelles provenant de nos activités.
- Réduire l'incidence nette de l'utilisation de l'eau dans la région des sables pétroliers grâce à un partage des leçons apprises avec les pairs de l'industrie par l'entremise de la COSIA.
- Terminer la mise en œuvre de la configuration des données sur l'eau du Système de gestion de l'information environnementale (SGIE) d'ici la fin de 2013.
- Compléter la mise en œuvre du SGIE en vue de produire des rapports sur le développement durable au T1 2014.

#### Sol et biodiversité

- Mettre au point et mettre en œuvre des techniques de remise en état en investissant dans la technologie et les gens.
- Participer aux projets de la COSIA portant sur les questions environnementales prioritaires telles que la gestion du sol, qui visent à résoudre des enjeux clés comme la réduction de l'empreinte écologique, l'accélération du processus de remise en état et la préservation de la biodiversité.

#### Efficacité énergétique et émissions de gaz à effet de serre

- Mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie (SGE) en ce qui concerne l'extraction, les services de distribution d'énergie et la valorisation à l'usine de base des Sables pétroliers.
- Évaluer les écarts dans les installations des sables pétroliers en ce qui concerne la mesure et la déclaration des GES afin de satisfaire au resserrement anticipé des exigences réglementaires.
- Mettre en œuvre un système de compensation pour les gaz combustibles à la raffinerie de Commerce City afin d'optimiser le bilan énergétique.

#### Air

- Mettre en œuvre le SGIE en vue de produire des rapports sur le développement durable au T1 2014.
- Assurer la viabilité du SGIE dans toutes les installations au chapitre des émissions atmosphériques.
- Investir dans du matériel et des technologies afin de réduire les émissions.
- Améliorer la quantité d'émissions atmosphériques.

## ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Faire avancer notre dossier des projets d'énergie éolienne Cedar Point II et Adelaide dans le cadre du processus d'autorisation des projets d'énergie renouvelable et obtenir une autorisation afin de concrétiser les projets en 2015.
- Évaluer et élargir le portefeuille d'énergies renouvelables, en faisant, notamment, progresser la demande relative au projet Hand Hills en Alberta et en étudiant continuellement les occasions d'énergies renouvelables, comme l'évaluation d'une occasion de stockage dans des batteries à l'échelle pilote.
- Étudier les occasions d'accroître la production et l'efficacité à l'usine d'éthanol de St. Clair.

## RÉSIDUS

- Réaliser des progrès vers l'atteinte des objectifs de réduction des résidus liquides et améliorer la gestion des résidus grâce à des mesures de collaboration avec des groupes tels que la COSIA.

Les présents rapports de progrès font état de notre performance en matière d'environnement. Pour de plus amples renseignements sur notre performance économique, visiter [suncor.com](http://suncor.com) et lire notre Rapport annuel 2013.



**Sur le Web :** Pour obtenir des précisions sur nos progrès en matière de performance environnementale et sociale, voir [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

## RÉSULTATS EN 2013 ET 2014

- Amélioration de la gérance et de la communication du processus du PEE et établissement des priorités pour atteindre les objectifs d'excellence environnementale.
- Utilisation accrue du Fonds d'excellence environnementale en 2013.
- Identification des membres de l'équipe chargée des objectifs en matière de développement durable ultérieurs à 2015. Les groupes poursuivent leur travail conformément au processus pour élaborer des objectifs et des mesures d'évaluation en matière de performance.

- Partage de 145 technologies pour le traitement de l'eau représentant une valeur estimée de 184 M\$ entre les membres de la COSIA, dans le cadre des projets Water Environmental Priority Area (EPA).
- Poursuite des travaux de conception d'un système en vue de traiter et de réutiliser l'eau des bassins pour le traitement, l'extraction et la production d'eau d'appoint pour l'alimentation de chaudières à Firebag.
- Report temporaire de la mise en œuvre du module de gestion des données sur l'eau du SGIE afin de mettre l'accent sur la mise en œuvre de la configuration des données sur l'air et les GES en 2013.
- Mise en place de la capacité de gestion par le SGIE des données environnementales du *Rapport sur le développement durable* en 2013.

- Poursuite de la remise en état des zones disponibles, ajoutant 169,9 hectares de surfaces terrestres de remise en état de façon permanente et 5,7 hectares de surfaces de zones humides et aquatiques de remise en état de façon permanente.
- Collaboration avec les 12 autres entreprises membres de COSIA pour faire progresser environ 100 projets communs à l'industrie portant sur la réduction de l'empreinte écologique, l'accélération de la remise en état et la préservation de la biodiversité.
- Contribution des membres de la COSIA au développement de plus de 300 percées technologiques liées au sol afin de faire avancer collectivement les méthodes de gestion des sols dans la zone de mise en valeur des sables pétroliers.
- Synthétisation des leçons apprises dans le cadre des projets de remise en état complétés et partage des nouvelles normes et recommandations à l'interne.
- Construction et revégétalisation complétées du bassin versant de la tourbière Nikanotee, l'une des premières remises en état du genre dans le monde.
- Réalisation du deuxième plus important programme de plantation de semis, ce qui représente un total de plus de 6,5 millions de semis plantés à notre usine de base.
- Installation de plus de 130 000 mèches de drainage dans le bassin 5 afin d'accélérer sa remise en état.

- Mise en œuvre des outils du SGE en ce qui concerne l'extraction, la valorisation et les services de distribution d'énergie à l'usine de base des Sables pétroliers.
- Évaluation des écarts des mesures des émissions de GES à l'installation des sables pétroliers complétée et établissement de rapports en cours en vue d'incorporer les leçons apprises des nouveaux rapports publiés dans l'industrie.
- Mise en œuvre du système de compensation pour les gaz combustibles prévue au T3 2014.

- Configuration du SGIE terminée dans les installations visées pour tous les indicateurs environnementaux du *Rapport sur le développement durable*.
- Viabilité du SGIE assurée dans toutes les installations au chapitre des émissions atmosphériques.
- Réduction des émissions atteintes afin de satisfaire au resserrement anticipé des exigences réglementaires grâce aux investissements dans le matériel et la technologie.
- Mise en œuvre de la norme de présentation annuelle des données sur les GES et les polluants atmosphériques.

- Octroi de l'autorisation de projet d'énergie renouvelable pour le projet d'énergie éolienne Adelaide, qui devrait être opérationnel à la fin de 2014.
- Achèvement de la demande pour le projet Cedar Point II en 2013 et processus d'autorisation en cours.
- Processus d'autorisation réglementaire du projet Hand Hills en cours en Alberta.
- Progression du projet pilote de stockage dans des batteries en Alberta.

- Poursuite de la construction d'actifs pour appuyer le rendement amélioré du TROM<sup>MC</sup>.
- Dépenses de plus de 1,3 milliard de dollars à ce jour pour la recherche et le développement d'une nouvelle technologie en matière de résidus à l'échelle de nos installations.

## ACTIVITÉS PLANIFIÉES POUR 2014 ET 2015

- Développer et communiquer les objectifs en matière de développement durable ultérieurs à 2015.
- Continuer à planifier et à poursuivre les objectifs de réduction des écarts d'ici 2015 (mettre l'accent sur les objectifs relatifs à l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques) et poursuivre les améliorations en ce qui concerne les objectifs relatifs à l'eau et au sol.

- Réduire l'effet net de l'utilisation d'eau dans la région des sables pétroliers en partageant les leçons apprises entre les représentants de l'industrie membres de la COSIA.
- Mettre en œuvre le SGIE pour gérer les données sur l'eau dans les secteurs commerciaux restants.
- Mettre à l'essai le processus de production de rapports du SGIE pour les données environnementales du *Rapport sur le développement durable* en 2014, en vue d'une mise en œuvre complète en 2015.

- Accélérer la disponibilité des terrains en vue de leur remise en état.
- Faire progresser le développement et la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion de la remise en état des zones de mise en valeur des sables pétroliers en investissant dans la technologie et les gens.
- Participer activement aux projets Land Environmental Priority Area (EPA) de la COSIA qui abordent les principaux enjeux notamment la réduction de l'empreinte écologique, l'accélération de la remise en état et la préservation de la biodiversité.
- Transférer les leçons apprises par le biais des meilleures pratiques de gestion de la remise en état.

- Mettre en œuvre le SGE aux installations de MacKay River et de Firebag, ainsi qu'à la raffinerie de Sarnia.
- Mettre au point une norme officielle en matière de GES pour assurer une uniformité pour l'ensemble des installations et avec les données antérieures sur les volumes de GES.
- Examiner l'efficacité du SGE dans toutes les installations exploitées dans le cadre d'un processus d'amélioration continu.
- Créer des occasions d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les établissements commerciaux et de détail.

- Poursuivre les étapes de mise à l'essai, de formation et de déploiement du processus de production de rapports sur le développement durable du SGIE.
- Soutenir les installations où la mise en œuvre du SGIE a été complétée.
- Renforcer la collaboration entre les installations au moyen de Air Network.

- Réaliser la construction et la mise en service du projet d'énergie éolienne Adelaide.
- Promouvoir le projet d'énergie éolienne Cedar Point II tout au long du processus d'autorisation réglementaire. La mise en service est prévue à la fin de 2015, sous réserve d'une autorisation réglementaire.
- Faire progresser le processus d'autorisation réglementaire du projet d'énergie éolienne Hand Hills en Alberta.
- Évaluer les possibilités en matière d'énergie renouvelable de façon continue.

- Réaliser des progrès vers l'atteinte des objectifs de réduction des résidus liquides et améliorer la gestion des résidus grâce à des mesures de collaboration avec des groupes tels que la COSIA.



# Performance de 2013 en matière de GES

Notre *Rapport sur le développement durable* fournit un compte rendu annuel de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois de manière absolue et au chapitre de l'intensité. Ce dernier paramètre est calculé en fonction de la production annuelle nette totale et du volume d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>) émis par les installations exploitées.

## Production

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport annuel 2013, la production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 562 400 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2013, contre 549 100 bep/j en 2012. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint 360 500 barils par jour en moyenne en 2013.

Les données sur la production contenues dans notre Rapport annuel ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production issue des actifs non exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans le *Rapport sur le développement durable*, où les chiffres englobent toute la production des installations exploitées par Suncor en aval seulement, en plus des volumes d'aval de produits raffinés commercialisables, provenant des raffineries et de l'usine des lubrifiants exploitées par Suncor. Pour les besoins de ce dernier rapport, la production totale en 2013 s'est chiffrée à environ 49,8 millions de mètres cubes, contre 49,1 millions de mètres cubes en 2012.

Veillez noter que la somme de la production individuelle aux installations de Suncor ne sera pas égale à la production nette déclarée pour la Société. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (le flux d'hydrocarbures qui traverse plus d'une installation de Suncor) sont retirés du total pour la Société et les unités commerciales afin de donner une production nette, et éviter le comptage double du flux d'hydrocarbures qui sera traité à l'interne. Les intensités des installations, sur une base individuelle, sont calculées en fonction de la production nette de l'installation; les intensités des unités commerciales sont calculées en fonction des totaux de la production nette des installations moins les transferts au sein de l'unité; et l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée selon la production nette de la Société et ne tient pas compte des transferts entre les unités commerciales.

## Émissions absolues globales et intensité des émissions

Les émissions absolues d'équivalent CO<sub>2</sub> (éq. CO<sub>2</sub>) ont atteint 20,6 millions de tonnes en 2013, contre

20,3 millions de tonnes en 2012. Cela représente une hausse de 1,4 pour cent ou de 0,3 mégatonne, attribuable principalement aux émissions de 1,2 mégatonne d'équivalent CO<sub>2</sub> suite à l'augmentation graduelle de la production des phases 3 et 4 de Firebag. Ces résultats ont été partiellement compensés par la vente de la majorité de nos actifs de pétrole et de gaz conventionnels terrestres à la fin 2013.

En utilisant des protocoles GRI acceptés mondialement, notre intensité des émissions de GES en 2013 est restée sensiblement la même par rapport à 2012 (diminution de 0,1 pour cent). Les augmentations de l'intensité en amont à notre installation in situ de MacKay River ont été compensées par les diminutions de l'intensité à notre installation extracôtière Terra Nova, à notre installation in situ de Firebag et à notre usine de base des Sables pétrolifères. En aval, les augmentations de l'intensité à la raffinerie de Montréal, à la raffinerie d'Edmonton, à la raffinerie de Commerce City et à l'usine d'éthanol de St. Clair ont été compensées par les diminutions de l'intensité à la raffinerie de Sarnia et à l'usine de Lubrifiants de Mississauga.

La fiabilité améliorée des activités à notre usine de base a également aidé à compenser les augmentations de l'intensité. Ces améliorations ont été réalisées malgré un arrêt planifié pour des travaux de maintenance à l'usine de valorisation et des pannes inattendues chez un fournisseur de carburant tiers.

## Consommation totale d'énergie et intensité énergétique

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie dont environ 89 pour cent





# 8,6 %

baisse des émissions absolues  
des Sables pétrolifères



des émissions de GES directes sont reliées à la consommation d'énergie aux installations.

Nos graphiques sur l'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires sur douze mois à nos graphiques des émissions de GES et de l'intensité des émissions de GES. Toutefois, l'une des différences importantes est le traitement de l'énergie générée par rapport à l'énergie électrique.

L'électricité produite par nos installations de cogénération (une technologie hautement efficace utilisée pour générer de l'électricité à partir de ce qui serait autrement de la chaleur perdue) et nos parcs éoliens est vendue aux réseaux électriques provinciaux des régions où nos installations sont situées. Cette électricité, convertie en une quantité équivalente d'énergie, est déduite de notre consommation totale d'énergie puisqu'on la vend comme un produit. Les émissions de GES associées ne sont pas déduites de notre total.

Veillez prendre note que tous les chiffres inclus ne concernent que les principales installations et propriétés exploitées. Ils représentent la totalité de la consommation d'énergie directe et indirecte à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

### Sables pétrolifères

Les émissions absolues de nos activités d'exploitation minière et de valorisation ont diminué de 8,6 pour cent en 2013, comparativement à 2012 en raison des mesures d'émissions fugitives inférieures.

L'intensité des émissions a également diminué de 10,4 pour cent comparativement à la même période. La baisse peut être largement attribuable à une fiabilité accrue. La fiabilité a été améliorée malgré un arrêt planifié pour des travaux de maintenance à l'usine de valorisation et des pannes inattendues chez un fournisseur de carburant tiers. Nous avons également connu une production record pendant cette période.

### In Situ

Les émissions absolues globales et l'intensité des émissions de nos installations de sables pétrolifères in situ ont augmenté en 2013. Les émissions absolues ont augmenté de 32 pour cent par rapport à 2012, tandis que l'intensité des émissions a légèrement augmenté de 0,8 pour cent. L'augmentation des émissions est due à l'augmentation graduelle de la production des phases 3 et 4 de Firebag, dont la majorité de l'augmentation provenant de la phase 4 de Firebag. L'augmentation des émissions absolues rend compte du besoin de générer de la vapeur supplémentaire pour permettre l'accroissement de la production.

La légère augmentation de l'intensité des émissions par rapport à l'augmentation importante des émissions absolues reflète l'augmentation graduelle de la production à Firebag 3 et 4. Une fois que les gisements atteignent les niveaux de production souhaités et des conditions d'opération stables, l'intensité des émissions diminue généralement.

Les émissions absolues à MacKay River et l'intensité des émissions ont augmenté en 2013. Cette augmentation peut être attribuée à l'ajout de nouveaux puits encore à l'étape d'injection de vapeur (comme à l'augmentation de la production à Firebag mentionnée plus haut), et qui n'ont pas encore atteint leur capacité de production maximale.

De plus, en raison de travaux de maintenance à l'usine de cogénération d'un tiers reliée à notre installation in situ MacKay River, l'usine est restée fermée plus longtemps que prévu. Cela a contribué à l'augmentation des émissions à MacKay River étant donné que la demande en vapeur a dû être satisfaite localement plutôt qu'auprès de l'usine de cogénération de tiers beaucoup plus efficace.

### Exploration et production

#### Côte Est du Canada

Les émissions de Terra Nova ont augmenté de 33 pour cent par rapport à 2012, principalement en raison d'un arrêt pour des travaux de maintenance cette année-là ayant entraîné une baisse des émissions. Compte tenu de la période d'arrêt planifié, le nombre de jours d'exploitation a été moins élevé en 2012 qu'en 2013. La production a également augmenté en 2013 par rapport à 2012. Cette augmentation du nombre de jours d'exploitation en 2013 a entraîné une diminution de 18 pour cent de l'intensité des émissions par mètre cube de pétrole. Avec cette diminution, les niveaux d'intensité des émissions sont similaires à ceux de 2011 – une année plus représentative que 2012.

À l'heure actuelle, Terra Nova est la seule propriété de la Côte Est du Canada que nous exploitons. Nos autres participations dans la production internationale et extracôticière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct. Les activités de ces coentreprises ne sont pas incluses dans ce rapport.

#### Activités terrestres – Amérique du Nord

Les émissions du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord (activités AN)\* ont diminué en raison de la vente de la majeure partie de nos activités liées au gaz naturel conventionnel au

troisième trimestre de 2013. Les émissions absolues ont chuté de 37 pour cent et l'intensité a diminué de 10 pour cent par rapport à 2012.

Les chiffres indiqués pour les activités AN représentent les propriétés qui nous ont appartenu toute l'année ainsi que les propriétés cédées jusqu'à la date de leur vente.

### Raffinage et commercialisation

En 2013, les émissions de GES et l'intensité des émissions à nos installations du secteur Raffinage et commercialisation sont demeurées presque les mêmes. Comparativement à 2012, les émissions ont légèrement diminué de 0,3 pour cent tandis que l'intensité des émissions a augmenté de 0,2 pour cent. Les travaux de maintenance prévue à plusieurs installations ont entraîné une légère diminution de la production. Cela a contribué à l'augmentation graduelle de l'intensité des émissions.

### Énergies renouvelables

Les émissions absolues et l'intensité des émissions de l'usine d'éthanol de St. Clair sont demeurées relativement stables entre 2012 et 2013, n'augmentant que de 1,4 pour cent et de 0,8 pour cent, respectivement.

Nous participons actuellement à six projets d'exploitation de parcs éoliens, dans le cadre d'arrangements communs. Les parcs éoliens exploités, comprenant notamment le parc de 20 MW Kent Breeze en Ontario et le parc de 88 MW Wintering Hills en Alberta, n'ont émis que 159 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2013. Une usine à gaz naturel de taille équivalente produirait annuellement plus de 120 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

\* En septembre 2013, Suncor a annoncé avoir conclu la vente déjà annoncée de son secteur Gaz naturel conventionnel dans l'Ouest canadien. La majorité des concessions de gaz naturel non conventionnel de Suncor en Colombie-Britannique, de même que les actifs pétroliers non conventionnels de la Société à Wilson Creek, en Alberta, étaient exclus de la vente.

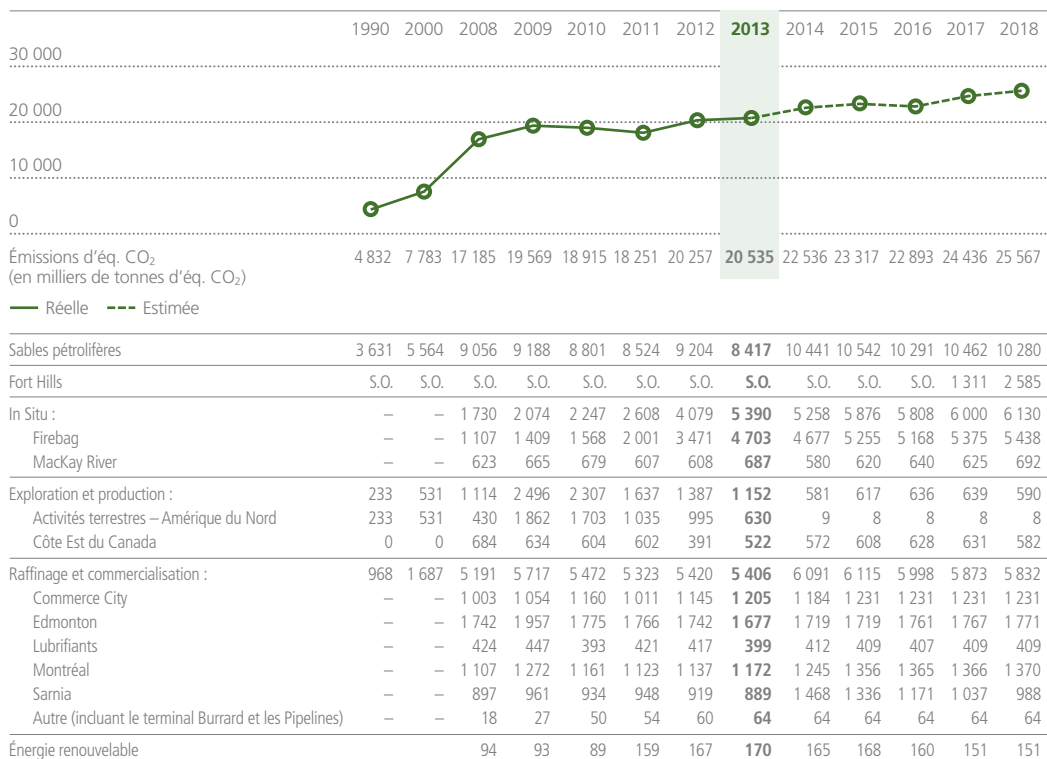


**Sur le Web :** Pour obtenir de plus amples renseignements sur la performance de Suncor en matière de GES, consultez notre rapport en ligne à [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

# Performance de 2013 en matière de GES suite

## ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DE SUNCOR DONNÉES RÉELLES (1990 – 2013) ET ESTIMÉES (2014 – 2018) <sup>(1)(2)(3)(4)(5)(6)(7)</sup>

en milliers de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (éq. CO<sub>2</sub>)



- Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.
- Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- Les données comprennent les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du SGER de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES due à la cogénération ou à l'achat de crédit d'émissions. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servis à calculer les équivalents CO<sub>2</sub>. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.
- Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétroliers pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et de la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta). De plus, les données mises à jour des émissions des années précédentes reflètent les changements incluant les émissions d'hydrogène acheté classifiées aux installations du secteur Raffinage et commercialisation dans les émissions indirectes de portée 3 plutôt que dans les émissions indirectes de portée 2, et une méthodologie de calcul des émissions indirectes de portée 2 indirecte révisée pour MacKay River.
- Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1<sup>er</sup> août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour certaines unités commerciales, les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.
- L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des unités commerciales ainsi que d'une unité commerciale à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des unités commerciales n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor.
- Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétroliers à la raffinerie d'Edmonton et qui sont incluses dans les données du segment Pipelines du secteur R et C. En 2013, les émissions totales pour cette source étaient de 51 304 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

### Définitions :

**Émissions de GES directes :** Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

**Émissions de GES indirectes :** Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

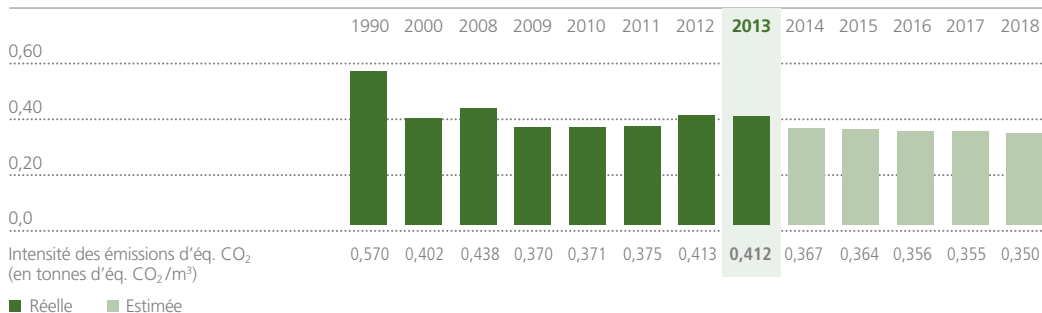
**Émissions absolues (totales) :** Émissions totales de GES (somme des émissions directes et indirectes) d'une installation ou d'une société déclarante.





## INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR ÉNERGIE DONNÉES RÉELLES (1990 – 2013) ET ESTIMÉES (2014 – 2018) <sup>(1)(2)(3)(4)(5)(6)(7)</sup>

en tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>3</sup> d'équivalent pétrole



	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sables pétroliers	1,196	0,817	0,667	0,569	0,587	0,510	0,561	<b>0,503</b>	0,556	0,542	0,548	0,530	0,524
Fort Hills	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,507	0,324
In Situ	–	–	0,474	0,458	0,455	0,502	0,535	<b>0,540</b>	0,473	0,475	0,461	0,448	0,471
Exploration et production	–	–	0,137	0,163	0,174	0,170	0,157	<b>0,154</b>	0,201	0,236	0,199	0,207	0,236
Raffinage et commercialisation	0,225	0,193	0,214	0,222	0,208	0,202	0,199	<b>0,200</b>	0,214	0,208	0,203	0,197	0,196
Énergie renouvelable	–	–	0,784	0,788	0,712	0,684	0,662	<b>0,668</b>	0,662	0,662	0,629	0,595	0,595

- (1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.
- (2) Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- (3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du SGER de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES due à la cogénération ou à l'achat de crédit d'émissions. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO<sub>2</sub>. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.
- (4) Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétroliers pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et de la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta). De plus, les données mises à jour des émissions des années précédentes reflètent les changements incluant les émissions d'hydrogène acheté classifiées aux installations du secteur Raffinage et commercialisation dans les émissions indirectes de portée 3 plutôt que dans les émissions indirectes de portée 2, et une méthodologie de calcul des émissions indirectes de portée 2 indirecte révisée pour MacKay River.
- (5) Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1<sup>er</sup> août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour certaines unités commerciales, les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.
- (6) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des unités commerciales ainsi que d'une unité commerciale à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des unités commerciales n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor.
- (7) Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétroliers à la raffinerie d'Edmonton et qui sont incluses dans les données du segment Pipelines du secteur R et C. En 2013, les émissions totales pour cette source étaient de 51 304 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

### Définitions :

**Intensité d'émission :** Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> émises par unité de volume net traité en mètres cubes).



# Stratégie de développement technologique

150 millions \$

pour soutenir la recherche et le développement



La technologie joue un rôle décisif dans nos activités. Nos investissements dans les technologies percutantes et révolutionnaires visent à accroître la production et la rentabilité ainsi qu'à réduire les répercussions sur l'environnement.

En matière de technologie et d'innovation, notre stratégie globale est axée sur trois domaines principaux :

- amélioration continue – appliquer des techniques connues à des enjeux existants (p. ex., l'amélioration permanente de l'efficacité énergétique dans toutes nos unités commerciales)
- technologie d'exploitation – appliquer de nouvelles technologies à des actifs et à des enjeux existants (p. ex., notre projet DGMV Lite visant à réduire le ratio vapeur-pétrole de nos activités in situ)
- technologie stratégique – appliquer des technologies révolutionnaires aux actifs, aux processus et aux entreprises (p. ex., les avancées potentielles comme les oxycombustibles, ESEIEH et N-Solv).

Bien que tous les types de développement technologique soient prioritaires pour nous, nous mettons résolument l'accent sur la mise au point de technologies révolutionnaires. Grâce à ces dernières, nous visons des améliorations d'au moins 25 pour cent en matière de production, de rentabilité, d'efficacité de l'exploitation ou d'impact environnemental.

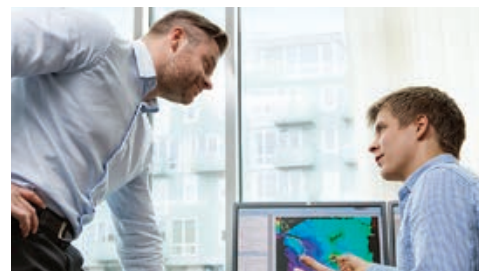
Le calendrier de développement varie d'une technologie à l'autre. C'est exactement ce qu'on entend par amélioration continue. Alors que les essais et la mise en service durent généralement d'un à trois ans dans le cas des technologies d'exploitation, les phases de conception et de mise en œuvre des technologies stratégiques, qui sont par nature des propositions à long terme, peuvent s'échelonner sur des décennies.

« Le fil conducteur dans tout ceci, dit Gary Bunio, directeur général, Développement technologique, est la détermination à améliorer le rendement de façon tangible. Nous devons concentrer nos efforts sur la technologie et les innovations qui pourront selon nous faire une différence. »

En 2013, nous avons investi environ 150 millions de dollars en recherche et en développement technologique.



**Sur le Web :** Des précisions sur les initiatives technologiques particulières de Suncor, ainsi que leurs retombées économiques et environnementales potentielles, sont accessibles sur le site [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)







## Six

projets éoliens auxquels nous participons

# Une approche intégrée en matière de changements climatiques

Nous croyons que relever le défi des changements climatiques constitue un engagement commercial et sociétal. Dans les frontières de nos installations, nous nous efforçons d'améliorer notre efficacité énergétique, de faire avancer nos projets d'énergie renouvelable, ainsi que d'étudier et de développer des technologies qui nous permettront de mieux gérer nos émissions de gaz à effet de serre (GES).



Nous collaborons également avec d'autres acteurs de l'industrie, les gouvernements, les chercheurs, les universitaires et d'autres parties intéressées pour trouver des technologies et des possibilités de réduction des émissions. Nous sommes conscients que pour réellement progresser en matière de changements climatiques, il faudra faire des choix fondamentaux quant à la manière dont les sociétés produisent, utilisent et distribuent l'énergie.

### Notre plan d'action sur les changements climatiques

Très tôt, nous avons reconnu l'enjeu important que les changements climatiques représentent pour notre entreprise et nos parties intéressées. C'est pourquoi nous avons présenté un plan d'action en sept points en 1997. En suivant les orientations de ce plan, nous avons fait des progrès dans la réduction de l'intensité carbonique globale de nos activités.



**Sur le Web** : Un complément d'information sur tout ce qui précède est offert sur le site [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

# Voici un aperçu de notre plan en sept points pour 2013 :

01

## GESTION DE NOS PROPRES ÉMISSIONS

Les émissions absolues ont augmenté tandis que l'intensité des émissions a légèrement diminué. Cela est surtout attribuable à l'augmentation graduelle de la production de Firebag 4. Les hausses d'émissions découlent d'une génération de vapeur accrue nécessaire pour une plus grande production. Une fois que les gisements ont atteint les niveaux de production souhaités et un fonctionnement stable, l'intensité des émissions diminuera normalement. L'augmentation des émissions absolues dans le secteur In Situ a été quelque peu compensée par la vente de la majorité de notre production terrestre de pétrole et de gaz conventionnels à la mi-année. La façon la plus efficace de réduire à court terme les émissions de GES et leur intensité demeure l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la fiabilité des usines. En 2013, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie (SGE) complet dans toutes nos installations terrestres exploitées, un processus qui devrait se conclure d'ici la fin de 2014. Le SGE permet de surveiller, de comparer et d'améliorer l'efficacité énergétique de nos installations par l'application des principes de discipline opérationnelle et la réalisation de projets ciblés.

02

## DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Nous exploitons la plus grande usine d'éthanol au Canada et participons à l'exploitation de six parcs éoliens, dont cinq dans le cadre d'arrangements communs. Notre septième parc éolien devrait entrer en service à la fin de 2014 et, s'il reçoit les autorisations réglementaires requises, un huitième est prévu pour 2015.

03

## INVESTISSEMENTS DANS LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

Nous avons continué de jouer un rôle de premier plan dans le développement à long terme de technologies d'extraction du bitume qui pourraient réduire considérablement l'intensité des émissions de GES issues de la production des sables pétrolifères. Nous avons également continué de participer à des organisations comme Integrated CO<sub>2</sub> Network, Carbon Management Canada et CO<sub>2</sub> Capture Project afin de faire progresser la mise au point d'autres solutions potentielles à long terme en matière de changements climatiques, notamment le captage et le stockage du carbone. En tant que membre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), nous mettons nos connaissances et notre expertise en commun pour favoriser les avancées technologiques et l'innovation dans quatre secteurs environnementaux privilégiés, dont les émissions de GES.

04

## RECOURS AUX MÉCANISMES DE COMPENSATION NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Nos parcs éoliens ont continué de générer des crédits compensatoires. En plus de participer à l'Industry Provincial Offsets Group, une organisation vouée à la création d'un système de compensation national, nous prenons activement part à l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission, qui travaille à l'élaboration d'un cadre international d'échange de droits d'émission de GES.

05

## COLLABORATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE PRINCIPES

Nous avons continué de consulter les gouvernements provinciaux, étatiques et fédéraux au sujet des politiques en matière d'énergie et de changements climatiques. Quand il est question de réglementation sur les changements climatiques, nous continuons de militer en faveur de la clarté et de la certitude, d'une application juste et équitable, de la souplesse des mécanismes de vérification de la conformité, de l'harmonisation dans tous les territoires et de l'établissement d'une réglementation internationale qui favorise la production de rapports et la transparence en matière de développement durable. Nous croyons aussi que pour être efficaces, les politiques en matière de changements climatiques doivent encourager des investissements constants dans le développement de nouvelles technologies qui pourraient entraîner une réduction massive des émissions.

06

## SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DES EMPLOYÉS

Nous avons parrainé des programmes d'éducation en matière d'énergie offerts par des organismes comme Pollution Probe et le Pembina Institute. Nous avons également financé plusieurs initiatives visant à élargir le dialogue sur les choix et les défis en matière d'énergie, dont l'événement The Walrus Talks Energy et l'organisme Student Energy. Nos employés ont poursuivi leurs efforts individuels de réduction des déchets et d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le cadre de notre initiative de mobilisation des employés.

07

## MESURE ET COMMUNICATION DE NOS PROGRÈS

Chaque année, nous présentons notre bilan carbonique aux autorités provinciales, étatiques et fédérales. Nous rendons compte de tous nos progrès en matière de gestion de nos émissions de GES aux parties intéressées par l'intermédiaire de notre *Rapport sur le développement durable* annuel et du Carbon Disclosure Project.



80 %

des émissions de GES associées à un baril de pétrole sont générées au moment de son utilisation

# Changements climatiques : un autre type de point de bascule

L'expression « point de bascule » est souvent employée en lien avec les défis associés aux changements climatiques planétaires. Dans ce contexte, elle renvoie aux seuils à partir desquels les changements des systèmes terrestres dus à l'activité humaine deviendraient irréversibles.

Les travaux d'élaboration de tels scénarios et l'étude des choix sociétaux pouvant déterminer s'ils se concrétiseront ou non revêtent une utilité et une importance manifestes.

À l'heure actuelle, cependant, nous approchons dangereusement d'un autre type de point de bascule : celui où les défis des changements climatiques pourraient sembler si complexes, et les points de vue si polarisés, que nous perdrons la volonté de chercher collectivement des solutions constructives.

Pour éviter d'atteindre ce point de bascule, il nous faut entamer une nouvelle conversation, sur un mode différent. Nous devons être assez courageux pour poser des questions difficiles, et assez humbles pour reconnaître que personne n'a le monopole de la sagesse, ni toutes les réponses.

## Choix énergétiques

Voici quelques-unes des questions difficiles qu'il faudra se poser :

- Compte tenu de la croissance démographique, que nous réserve l'avenir sur le plan de la demande en énergie?
- Quelle est la meilleure façon de répondre à la demande tout en tenant compte de l'impact environnemental de la production et de la consommation d'énergie?
- Quel rôle la technologie et l'innovation peuvent-elles jouer à cet égard?
- Est-il encore possible de collaborer de manière constructive pour assurer notre avenir énergétique?

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande mondiale en énergie augmentera du tiers d'ici 2035. Même si les énergies renouvelables joueront un rôle accru, les combustibles fossiles demeureront dominants, et devraient représenter 76 pour cent de l'énergie produite à l'échelle mondiale en 2035. Le pétrole demeurera la principale source de carburants de transport, selon ces prévisions.

La hausse de la demande en énergie proviendra surtout des économies émergentes d'Asie et de leur population grandissante.

Ces projections mettent en évidence le rapport étroit entre développement énergétique et progrès économique. Depuis 1990, à l'échelle mondiale, la demande en énergie a bondi de 45 pour cent, la taille de l'économie a triplé et quelque 700 millions de personnes sont passées d'une situation de pauvreté à la classe moyenne. L'accessibilité accrue de l'énergie a également favorisé l'accès à tout un éventail de biens et de services, comme les soins de santé, l'eau potable, la téléphonie cellulaire et le transport.

Malgré cela, 1,3 milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité, et le double utilise toujours le bois ou une autre forme de biomasse comme combustible de cuisson. Les défis énergétiques mondiaux prennent donc une ampleur effrayante.

Il n'en va pas autrement des défis environnementaux associés au développement énergétique.







1,3 milliard

personnes qui n'ont toujours pas accès à l'électricité



45 %

croissance de la demande en énergie mondiale depuis 1990

### Défis environnementaux

L'AIE a élaboré un certain nombre de scénarios. Selon l'un d'eux, les émissions de CO<sub>2</sub> associées au secteur énergétique augmenteraient de 20 pour cent d'ici 2035, faisant à terme augmenter la température moyenne de 3,6 °C – dépassant de loin l'objectif couramment accepté, qui consiste à limiter le réchauffement planétaire à 2 °C.

En outre, l'AIE a calculé que pour réaliser un tel objectif, il ne faut pas consommer plus du tiers des réserves avérées de combustibles fossiles avant 2050 (à moins que la technologie de captage et de stockage du carbone ne soit largement adoptée).

Il importe toutefois de signaler que l'AIE ne recommande l'abandon d'aucune source d'énergie existante. Elle prône plutôt le recours à un éventail de solutions, y compris le développement accéléré des énergies renouvelables, la diminution (et non l'élimination) de la production d'électricité à partir de charbon, le resserrement des normes d'efficacité énergétique, l'incitation à la conservation de l'énergie et les investissements dans les technologies environnementales.

Nous sommes également partisans d'une approche globale. Nous croyons que l'énergie sous toutes ses formes doit être développée de façon responsable. Nous croyons que l'efficacité et la conservation énergétiques doivent être prioritaires aux yeux des producteurs et des consommateurs. Enfin, sans surprise, nous croyons que les sables pétrolifères ont un rôle positif à jouer pour assurer notre avenir énergétique commun.

### Les sables pétrolifères sont-ils une source d'énergie responsable?

Les sables pétrolifères canadiens devraient attirer des investissements de plus de 2 billions de dollars\* d'ici 25 ans. Ces capitaux affluent vers un pays où le climat politique stable, la réglementation rigoureuse et l'économie ouverte favorisent l'investissement dans la technologie et l'innovation.

Grâce à ce type d'investissement, notre industrie a déjà réussi à réduire l'intensité de ses émissions de

gaz à effet de serre (GES) – c'est-à-dire la quantité de gaz émis par baril de pétrole produit. Les projets de recherche et de développement en cours pourraient même finir par faire fléchir la courbe de croissance des émissions absolues. Nous visons à ce que les émissions associées à la production tirée des sables pétrolifères soient semblables ou inférieures à celles d'autres sources communes de pétrole.

De plus, l'exploitation des sables pétrolifères stimule la croissance économique, qui, à son tour, permet aux gouvernements et à l'industrie d'investir dans de nouvelles technologies environnementales qui pourraient rendre toutes les formes de développement énergétique plus productives et plus durables.

Nous estimons qu'il faut évaluer l'empreinte carbone de notre industrie (qui représente actuellement moins de 0,15 pour cent des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>) en tenant compte de sa capacité à encourager les investissements en capitaux, dans la technologie et l'innovation, facilitant ainsi la transition vers un avenir énergétique plus vert.

C'est sous cet angle que nous percevons l'industrie.

D'autres l'envisagent d'une tout autre manière. Ils soutiennent que l'exploitation des sables pétrolifères est un mode de production d'énergie « sale » par nature, où les émissions de GES, la consommation d'eau et la perturbation des sols atteignent des niveaux disproportionnés. Nombre d'observateurs veulent ralentir l'exploitation des sables pétrolifères, et certains souhaiteraient abolir purement et simplement ce secteur d'activité.

Sur certains points, nous ne nous entendons probablement jamais. Mais la question demeure : pouvons-nous trouver la force de chercher des solutions ensemble, ou allons-nous atteindre le point où la polarisation « basculera » vers la paralysie?

### La prochaine conversation au sujet de l'énergie

En ce qui a trait aux défis posés par les changements climatiques, nous partons du principe qu'il faut tout faire pour améliorer l'efficacité énergétique et

opérationnelle de nos activités et réduire notre propre empreinte carbone.

En revanche, pour parvenir à endiguer les émissions de GES à l'échelle mondiale, il faut prendre part à une conversation beaucoup plus vaste. Puisque 80 pour cent des émissions de GES associées à un baril de pétrole sont générées au moment de son utilisation, la discussion devra porter autant sur nos choix collectifs en matière de consommation d'énergie que sur la production primaire.

C'est dans cette optique que nous nous sommes adressés à de grands fabricants automobiles, pour mieux comprendre leurs processus de développement technologique. Nous voyons là une possibilité de réduire les émissions de GES liées au transport en agissant sur les produits que nous offrons.

De tels dialogues préparent le terrain pour d'autres discussions sérieuses, qui porteront sur la combinaison de sources d'énergie primaires à adopter pour nous assurer un avenir durable, et sur les politiques et les investissements nécessaires pour y arriver.

Nous demeurons convaincus que les sables pétrolifères canadiens – à l'instar de nos autres actifs des secteurs de l'énergie conventionnelle et renouvelable – peuvent jouer un rôle constructif en procurant au monde l'énergie nécessaire pour se développer et progresser.

D'autres ne sont pas du tout de cet avis, et c'est normal. Tâchons à présent d'aller au-delà de la polarisation et d'entamer la prochaine conversation, pour trouver la meilleure voie à suivre.

\* Source : Canadian Energy Research Institute

# Performance sociale

4,2 millions \$



contribution totale aux efforts de secours lors des inondations dans le sud de l'Alberta

Nous nous efforçons d'être une entreprise socialement responsable. Pour nous, cela signifie fournir un milieu de travail sûr, entretenir des liens avec les parties intéressées, établir des partenariats avec des entreprises autochtones et investir dans les collectivités où nous exerçons des activités.

## Sécurité

La prévention arrive toujours en tête de liste de nos priorités absolues. Nous sommes d'avis que même les tâches les plus urgentes ou routinières doivent être exécutées de manière sécuritaire. Nous cherchons à prévenir tous les incidents en milieu de travail, comme l'indique le titre de notre programme de prévention « Objectif Zéro ».

En 2013, la fréquence des blessures consignées a diminué de cinq pour cent par rapport à 2012, tandis que la fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail a enregistré une légère hausse, passant de 0,05 à 0,06. Nous avons également franchi plusieurs étapes importantes en matière de sécurité en 2013, notamment les suivantes :

- En avril, l'usine d'éthanol de St. Clair a célébré ses cinq années de travail sans blessure.
- En juillet, notre secteur In Situ a franchi la barre des 15 millions d'heures d'exposition et des deux ans sans incident ayant entraîné un arrêt de travail.
- En septembre, les travaux de révision générale à l'Usine de valorisation 1 et le groupe Services énergétiques et utilités n'ont fait état d'aucun incident ayant entraîné un arrêt de travail en plus de 3,5 millions d'heures travaillées.

Cinq décès près de nos installations des Sables pétrolifères plus tôt cette année nous rappellent tristement qu'il ne faut jamais baisser la garde pour nous assurer que chaque employé et chaque entrepreneur rentrent du travail sain et sauf. De tels incidents sont tragiques et inacceptables. Nous sommes donc déterminés à en tirer toutes les leçons possibles pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

## Nos parties intéressées

Nous jugeons essentiel de créer et d'entretenir des relations positives et significatives avec toutes les parties intéressées en vue d'entamer la prochaine conversation qui pourrait nous permettre de trouver de meilleures solutions sur le plan du développement durable. Nous nous efforçons de comprendre

les intérêts, les problèmes, les besoins et les préoccupations de nos parties intéressées – et de tisser avec celles-ci des liens fondés sur la transparence, le respect des échéances, le respect et l'avantage mutuels.

## Investissements dans la collectivité

Notre objectif est de créer de l'énergie pour un monde meilleur. Notre engagement à investir dans la collectivité est au cœur de cette mission.

En 2013, de concert avec notre organisme caritatif, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), nous avons continué à investir de façon ciblée dans cinq secteurs clés :

- Renforcer les collectivités grâce à la formation de dirigeants communautaires
- Favoriser le renforcement des compétences et des connaissances de la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain
- Alimenter la créativité grâce à la stimulation de l'innovation
- Mettre à profit les capacités des employés et des bénévoles dans le cadre de la mobilisation des citoyens au profit de l'action communautaire
- Inciter la collaboration des employés et des collectivités afin d'assurer l'avenir énergétique.

La collaboration est un volet central de notre stratégie d'investissement dans la collectivité. Nous sommes ici pour rejoindre et soutenir nos partenaires ainsi que pour apprendre à leur contact. Nous croyons pouvoir agir efficacement comme partenaire pour soutenir les collectivités durables et pour résoudre certains enjeux sociaux complexes grâce à un travail de collaboration.

Cette stratégie peut prendre diverses formes concrètes, notamment les suivantes :

- Le projet Social Prosperity Wood Buffalo (SPWB) réunit les parties intéressées de la région de Wood Buffalo, la Fondation Suncor Énergie et l'Université de Waterloo dans le cadre d'un partenariat de cinq ans dont l'objectif consiste à améliorer la









## Performance sociale suite



qualité de vie au sein de la collectivité en pleine expansion de Wood Buffalo, grâce à des stratégies d'action communautaire visant à renforcer le secteur à profit social. L'équipe de projet a observé un certain nombre de changements importants depuis la mise en œuvre de ce projet, notamment un redoublement des efforts déployés au chapitre de la collaboration et de l'action collective.

- Nous investissons de manière ciblée dans des établissements d'enseignement, comme l'Institut de technologie du Sud de l'Alberta et le Lambton Collège de Sarnia, en Ontario, qui contribuent à former la prochaine génération de travailleurs qualifiés dont l'industrie a tant besoin. Nous soutenons également depuis longtemps le programme Women Building Futures d'Edmonton, un programme intensif de formation préparatoire à l'exercice d'un métier qui vise à aiguiller les femmes sans emploi ou sous-employées vers une nouvelle carrière.
- Nous travaillons de concert avec des organismes indépendants en vue de générer un dialogue ouvert à tous les Canadiens sur les choix et les enjeux énergétiques. Nous appuyons notamment l'organisme Student Energy, un organisme international sans but lucratif visant à former les dirigeants de demain qui seront capables d'assurer la transition du monde vers un avenir énergétique durable.
- À la suite des inondations qui ont dévasté le sud de l'Alberta en juin 2013, nous sommes intervenus rapidement afin d'intensifier la force et la résilience de la collectivité. À la fin de l'année, notre contribution aux mesures de secours aux victimes des inondations (sous forme de dons en espèces, d'heures de bénévolat et de dons en nature) totalisait 4,2 millions de dollars. Cette participation a englobé de nombreux dons et maintes heures de bénévolat de la part de nos employés, ce qui a conféré à cet investissement au sein de la collectivité un caractère d'autant plus touchant.

« Notre objectif consiste à faire place au travail collaboratif afin de contribuer concrètement à la

résolution des principaux problèmes qui touchent à la fois la collectivité et Suncor, indique Lori Gammell, directrice de projet, de l'innovation sociale et de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). Ainsi, nos investissements peuvent véritablement devenir moteurs de changement. »

### Relations avec les Autochtones

Bon nombre de nos installations sont situées sur des terres traditionnelles des peuples autochtones ou à proximité de celles-ci. Nous savons que nos activités ont des répercussions sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous les exerçons, c'est pourquoi nous collaborons avec les parties intéressées autochtones afin de mieux comprendre et de minimiser ces répercussions. Nous nous sommes également engagés à trouver des moyens pour nous assurer que les entreprises et les collectivités autochtones tirent elles aussi profit des retombées économiques et sociales du développement des ressources.

En 2013, nous avons consacré plus de 431 millions de dollars à des achats auprès d'entreprises autochtones. Nous reconnaissons toutefois que le soutien aux entreprises autochtones va bien au-delà de nos dépenses directes. C'est pourquoi nous avons poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de collaboration économique avec les Autochtones en 2013, qui s'articule autour de quatre principaux objectifs :

- élargissement proactif des activités commerciales des entreprises autochtones
- maintien de relations respectueuses et renforcement des capacités
- développement économique axé sur la collectivité
- collaboration et partenariats significatifs.

Nous sommes fiers d'avoir établi un partenariat avec le Conseil canadien pour le commerce autochtone en 2013, afin de déployer un répertoire national permettant aux intervenants de l'industrie, du gouvernement et d'autres organismes de nouer

48 %

hausse de la participation des employés au programme Sun-Actif



15

ans depuis la mise sur pied de la Fondation Suncor Énergie



300

employés ayant suivi la formation de sensibilisation aux collectivités autochtones



des liens avec des entreprises véritablement détenues et administrées au moins à 51 pour cent par des Autochtones.

Par ailleurs, de concert avec la Fondation Suncor Énergie, nous appuyons des possibilités de formation offertes aux jeunes Autochtones, un domaine prioritaire de l'investissement dans la collectivité. C'est la bonne ligne de conduite à suivre, mais également une bonne décision d'affaires, étant donné le besoin croissant de main-d'œuvre qualifiée au sein de l'industrie.

En 2013, la Fondation Suncor Énergie a collaboré avec notre partenaire Indspire à la mise en place de l'Institut Indspire, un nouveau lieu de rassemblement et une nouvelle ressource en ligne à l'intention de ceux qui participent à l'enseignement autochtone, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Parmi les autres projets que nous avons appuyés, citons le très réputé programme de développement du leadership et des compétences en gestion à l'intention des Autochtones du Banff Centre ainsi que les efforts déployés par Actua, un organisme d'Ottawa, pour offrir des programmes d'enseignement des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques aux jeunes Autochtones de partout au Canada.

Sachant que nombre de résidents autochtones continuent d'exprimer leurs inquiétudes à l'égard de divers enjeux, notamment la santé et le mieux-être dans la collectivité et l'impact environnemental de l'exploitation des sables pétrolifères, nous avons mis en place divers moyens de maintenir un dialogue ouvert fondé sur le respect, en établissant notamment des groupes de comités consultatifs avec la Première Nation de Fort McKay, la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca et la Première Nation crie Mikisew.

« La voie à suivre est de forger des partenariats significatifs et authentiques avec les collectivités autochtones, indique Mary Pat Campbell, directrice,

Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones. Les deux parties doivent offrir leur expertise et discuter afin de parvenir à la meilleure solution. »

#### Droits de la personne et risques sociaux

Le principe sur les droits de la personne de Suncor souligne le fait que nous devons respecter les droits de la personne et faire en sorte de ne pas nous rendre complices de violations dans ce domaine. Cette responsabilité s'applique à l'ensemble de nos activités et de nos relations avec les autres.

Nous continuons à intégrer notre principe sur les droits de la personne à nos pratiques et principes relatifs au personnel, à notre approche en matière d'engagement envers les collectivités et les parties intéressées et à la façon dont nous gérons la sécurité de nos employés et de nos installations. Ce processus fait partie des vastes efforts que nous déployons pour mieux comprendre les risques sociaux associés à nos activités et tirer parti de cette compréhension dans le cadre de nos processus de prise de décisions. En 2013, nous avons mis à l'essai de nouveaux outils visant à promouvoir les droits de la personne et à atténuer les risques sociaux en Libye, dans le but de démontrer que s'ils fonctionnaient dans un pays touché par un conflit, ils seraient assez rigoureux pour être mis en œuvre dans nos installations du monde entier.

Nous sommes membre du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et nous nous engageons à faire progresser les 10 principes du PMNU en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Nous appuyons également les principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne. Nous faisons partie des sept entreprises canadiennes qui dirigent une initiative en vue de l'établissement d'un réseau local du PMNU au Canada.

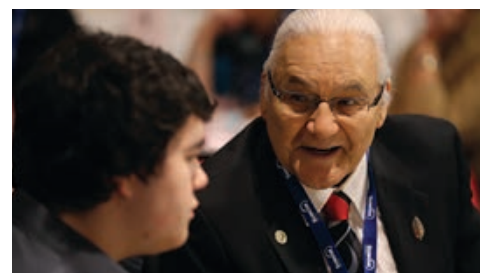
En mai 2014, la production en Libye était toujours paralysée en raison de l'agitation politique qui y règne.

#### Nos employés

Nos employés jouent un rôle essentiel dans notre cheminement vers le développement durable. En 2013, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un large éventail de mesures visant à recruter, à retenir et à récompenser bon nombre des meilleurs employés au sein de l'industrie. Nos employés démontrent chaque jour leur engagement et leur passion à l'égard du travail bien fait et de l'intégrité. Ils comprennent que nous sommes tous liés et que nous faisons tous partie d'un ensemble.



**Sur le Web :** Pour obtenir de plus amples renseignements sur tous les aspects de la performance de Suncor en matière d'initiatives sociales, visitez [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)



# Rapport de progrès en matière sociale 2014

## SOCIÉTÉ

DOMAINE D INTERVENTION	ACTIVITÉS PLANIFIÉES EN 2013 ET 2014
<p><b>Prévention, santé et sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Tenter d'éliminer tous les incidents en milieu de travail.</li> <li>– Mettre en œuvre l'Objectif Zéro, et promouvoir celui-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés ainsi que de mesures de gouvernance.</li> <li>– Mettre l'accent sur la viabilité des pratiques en matière de sécurité opérationnelle à long terme.</li> </ul>
<p><b>Droits de la personne et risques sociaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Passer en revue et mettre à jour le principe sur les Droits de la personne ainsi que les normes et directives qui y sont associées.</li> </ul>
<p><b>Relations avec les parties intéressées et les Autochtones</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre la touche finale au mécanisme de plaintes et de griefs et élaborer un plan de déploiement.</li> <li>– Mettre la touche finale à l'outil d'évaluation des risques sociaux.</li> <li>– Cibler plus de 250 personnes à des fins de formation de sensibilisation aux collectivités autochtones.</li> <li>– Terminer la stratégie d'emploi pour les Autochtones et faire une ébauche du plan de mise en œuvre.</li> <li>– Établir un système de rapports périodiques à l'échelle de l'entreprise sur la collaboration économique avec les Autochtones.</li> <li>– Élaborer et mettre en œuvre des directives sur les activités d'approvisionnement avec les entreprises autochtones.</li> <li>– Réaliser des sondages auprès de nos partenaires commerciaux autochtones et communiquer les résultats.</li> <li>– Mettre la touche finale au processus de gestion des enjeux externe et établir un plan de déploiement.</li> <li>– Communiquer les résultats des recherches menées auprès des parties intéressées et élaborer des plans pour répondre aux commentaires recueillis.</li> <li>– Soumettre le programme de relations avec les Autochtones à une vérification de troisième niveau afin d'obtenir la certification PAR (Progressive Aboriginal Relations) du Conseil canadien pour le commerce autochtone.</li> </ul>
<p><b>Investissements dans la collectivité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Exécuter les plans d'investissements à long terme dans les collectivités d'intérêt pour l'exploitation de l'entreprise.</li> <li>– Travailler de concert avec les partenaires clés et les dirigeants communautaires en vue de collaborer à la réalisation des priorités à long terme.</li> <li>– Célébrer le 15<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Suncor Énergie.</li> <li>– Explorer des initiatives qui pourraient favoriser l'engagement des jeunes Autochtones.</li> <li>– Trouver de nouvelles façons de rendre les métiers spécialisés attrayants comme premier choix de carrière.</li> <li>– Collaborer avec les spécialistes de l'innovation sociale qui repoussent les limites et étudient les possibilités d'avenir.</li> <li>– Lancer une nouvelle priorité de financement intitulée Contribution à notre avenir énergétique.</li> <li>– Accroître la participation des employés au programme Sun-Actif.</li> <li>– Lancer un programme officiel de bénévolat à l'intention des employés.</li> </ul>



Les présents rapports de progrès décrivent nos objectifs et notre performance en matière d'initiatives sociales. Pour de plus amples renseignements sur notre performance économique, visiter [suncor.com](http://suncor.com) et lire notre Rapport annuel 2013.



**Sur le Web :** Pour obtenir des précisions sur nos progrès en matière de performance environnementale et sociale, voir [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)

#### RÉSULTATS EN 2013 ET 2014

- Légère hausse de la fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail parmi les employés et les entrepreneurs de Suncor, passant de 0,05 en 2012 à 0,06 en 2013.
- Diminution de la fréquence des blessures consignées, passant de 0,59 en 2012 à 0,56 en 2013, soit une amélioration de 5 pour cent.
- Intégration des normes en matière de sécurité opérationnelle dans les principales installations de Suncor.
- Intégration des questions relatives aux droits de la personne dans bon nombre de processus de mise en œuvre des projets.
- Évaluation de la responsabilité sociale menée dans le cadre de nos activités en Libye.
- Formation sur les questions relatives aux droits de la personne offerte aux employés en Libye.
- Mise en place d'un mécanisme de griefs pour les activités en Libye.
- Élaboration d'un mécanisme de gestion des plaintes et des griefs et mise en œuvre en cours dans toutes les raffineries.
- Élaboration de modèles d'évaluation des risques sociaux propres aux projets.
- Formation de sensibilisation aux collectivités autochtones suivie par plus de 300 employés.
- Mise en place d'une équipe interfonctionnelle pour élaborer une stratégie relative à la main-d'œuvre autochtone.
- Mise en place de processus de production de rapports standards pour les comités directeurs des Relations avec les Autochtones et les dépenses mensuelles sous contrat.
- Définition d'une terminologie et de critères communs pour l'évaluation des contrats et des propositions avec les Autochtones.
- Établissement en cours du processus de gestion des enjeux externe.
- Réalisation d'un sondage auprès des partenaires commerciaux externes autochtones et analyse des résultats en cours.
- Communication des résultats des recherches menées auprès des parties intéressées. Les commentaires recueillis sont incorporés dans les plans d'engagement propres aux parties intéressées.
- Demande de certification PAR effectuée en 2014.
- Réalisation à 70 pour cent des plans d'investissements dans la collectivité.
- Resserrement des liens avec des partenaires clés comme The Natural Step, Ingénieurs sans frontières, Inspire et le Banff Centre.
- Célébration du 15<sup>e</sup> anniversaire en compagnie de 110 partenaires et leaders d'opinion en matière d'innovation sociale.
- Maintien d'un partenariat avec des organismes visant à soutenir les jeunes Autochtones et à promouvoir des métiers spécialisés.
- Établissement d'une étroite collaboration avec Génération de l'innovation sociale à l'Université de Waterloo pour organiser le rassemblement du 15<sup>e</sup> anniversaire et offre d'une formation pour l'équipe Investissements dans la collectivité.
- Participation au lancement imminent d'une nouvelle priorité de financement intitulée Contribution à notre avenir énergétique.
- Lancement d'un nouveau programme de bénévolat.
- Augmentation de la participation au programme de subvention à l'intention des employés Sun-Actif de 48 pour cent.

#### ACTIVITÉS PLANIFIÉES POUR 2014 ET 2015

- Tenter d'éliminer tous les incidents en milieu de travail.
- Mettre en œuvre l'Objectif Zéro, et promouvoir celui-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés ainsi que de mesures de gouvernance.
- Mettre l'accent sur la viabilité des pratiques en matière de sécurité opérationnelle à long terme.
- Lancer le principe sur les Droits de la personne mis à jour et les normes et directives qui y sont associées.
- Intégrer pleinement les questions relatives aux droits de la personne dans les processus de mise en œuvre des projets.
- Mettre en œuvre et évaluer un mécanisme de plaintes et de griefs, et produire des rapports à ce sujet.
- Mettre la touche finale au cadre d'évaluation des risques sociaux et l'incorporer aux processus existants.
- Créer un module de formation en ligne pour la sensibilisation aux collectivités autochtones.
- Poursuivre l'élaboration d'une stratégie relative à la main-d'œuvre autochtone.
- Simplifier les rapports sur les relations avec les Autochtones à l'échelle de la Société et les harmoniser avec les catégories et les principaux indicateurs de performance du programme PAR.
- Harmoniser le processus d'expansion commerciale aux indicateurs de performance du programme PAR.
- Collaborer avec des initiatives communautaires pour renforcer la capacité des entreprises autochtones et tirer parti des partenariats.
- Mettre en œuvre le processus de gestion des enjeux externe.
- Évaluer l'efficacité des plans d'engagement locaux au moyen d'études sur la réputation de l'entreprise menées par des tiers.
- Souligner l'obtention de la certification PAR et analyser les commentaires reçus pour comprendre les points à améliorer.
- Réaliser l'ensemble des plans d'investissements à long terme dans la collectivité.
- Réunir les partenaires pour se pencher sur les grands enjeux communautaires cernés lors du rassemblement du 15<sup>e</sup> anniversaire. L'accent sera mis sur la mobilisation des jeunes Autochtones.
- Continuer à collaborer avec les chefs de file de l'innovation sociale à l'échelle nationale et internationale.
- Lancer la nouvelle priorité de financement intitulée Contribution à notre avenir énergétique.
- Lancer le plan d'investissements dans la collectivité des détaillants Petro-Canada.
- Revoir la présence en ligne des projets d'investissements dans la collectivité.
- Encourager la participation des employés au programme Sun-Actif en mettant l'accent sur le bénévolat d'équipes d'employés.



431 millions \$

dépensés auprès  
d'entreprises autochtones



11,5 milliards \$

dépensés en achat  
de biens et services



# Performance économique

Nous souhaitons rentabiliser notre croissance et accroître la valeur de l'avoir des actionnaires. En même temps, le succès de la Société a une incidence considérable sur l'économie dans son ensemble.

Nos investissements dans la production et la mise en marché d'énergie créent des emplois bien rémunérés, favorisent la croissance économique et procurent aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus précieux. Notre succès sur le plan économique nous permet également d'investir dans des activités liées à l'énergie renouvelable et dans de nouvelles technologies permettant d'améliorer la performance.

Ainsi, nous continuons à créer une valeur pour nos actionnaires comme pour l'ensemble de la société.

## Performance de la Société

En 2013, les résultats financiers ont été excellents. La Société a continué de démontrer un flux de trésorerie constant, un bilan solide et une capacité à financer des occasions de croissance au moyen de ressources internes, tout en augmentant régulièrement les gains des actionnaires.

## Autres développements

- La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 562 400 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2013, contre 549 100 bep/j en 2012. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint 360 500 barils par jour (b/j) en moyenne en 2013, contre 324 800 b/j en 2012.
- Stimulé par une exécution de projet rigoureuse et une fiabilité accrue, notre secteur Sables pétrolifères a affiché une hausse de production annuelle de 11 pour cent en 2013 et une production annuelle record de pétrole brut synthétique, en dépit d'un arrêt planifié majeur au deuxième trimestre et des interruptions de tiers qui ont freiné les activités des Sables pétrolifères au cours de l'année.
- Nous avons inscrit un résultat net de 3,911 milliards de dollars en 2013, contre 2,740 milliards de dollars en 2012. Le bénéfice d'exploitation\* réalisé en 2013 s'est chiffré à 4,700 milliards de dollars, comparativement à 4,847 milliards de dollars en 2012.
- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles\* pour 2013 ont atteint 9,412 milliards de dollars en 2013, contre 9,733 milliards de dollars en 2012.

## Contribution à l'économie

Les avantages économiques de notre succès vont bien au-delà du rendement que nous offrons à nos actionnaires. En 2013, nous avons versé des redevances et des impôts combinés totalisant 4 milliards de dollars à l'intention des gouvernements – des recettes qui pouvaient alors servir à financer des programmes du secteur public, notamment dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des infrastructures essentielles.

Nous favorisons également la croissance économique et la prospérité par l'intermédiaire des achats effectués par notre chaîne d'approvisionnement. Nos dépenses combinées en biens et services ont représenté un total de 11,5 milliards de dollars en 2013. Elles ont visé plus de 8 600 fournisseurs du monde entier.

- En 2013, les redevances totalisaient un peu plus de 2 milliards de dollars, dont 859 millions de dollars au titre des redevances sur les sables pétrolifères payables au gouvernement de l'Alberta. En outre, les impôts sur le revenu actuels à des gouvernements au Canada et à l'étranger ont totalisé environ 2 milliards de dollars.
- Les dépenses en immobilisations en 2013 ont totalisé 6,8 milliards de dollars, contre 7,0 milliards de dollars en 2012.
- Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait affaire avec plus de 6 500 fournisseurs canadiens, établis dans chacune des 10 provinces ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 1 600), mais nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs d'au moins 50 autres pays. Les biens et services acquis sont des plus variés et comprennent : matériel lourd, forage, construction, ingénierie, services environnementaux, produits chimiques, produits de l'acier, services miniers, matériel électrique, restauration, canalisations et services marins.
- En 2013, nous avons consacré plus de 431 millions de dollars à des achats directs auprès d'entreprises autochtones.





## Performance économique suite



« Pour parvenir à une société saine, il faut une économie prospère. Et pour parvenir à une économie prospère, il faut un approvisionnement énergétique solide. Cette séquence n'a jamais été démentie depuis la révolution industrielle. »

**Steve Williams**  
président et chef de la direction

### Plans de croissance

Nous mettons l'accent sur une croissance intelligente et rentable. Notre stratégie de croissance est principalement fondée sur le coût et la qualité et non sur le calendrier.

Ainsi, notre décision en 2013 de sanctionner le projet d'exploitation minière des sables pétrolifères de Fort Hills s'inscrit très bien dans cette stratégie. Nous nous attendons à ce que Fort Hills entraîne un flux de trésorerie important et à ce qu'il contribue à la réalisation de gains solides à long terme. Nous poursuivons également un certain nombre de projets de désengorgement peu coûteux qui devraient considérablement augmenter la production en améliorant l'équipement, l'infrastructure et la performance des installations existantes.

Enfin, notre division Exploration et production nous positionne favorablement en vue d'une croissance durable et rentable, en raison notamment du projet Golden Eagle dans le secteur britannique de la mer du Nord, dont la mise en production est prévue à la fin de 2014 ou au début de 2015, et du projet Hebron au large de la côte Est du Canada dont la mise en production est prévue en 2017.

Un autre volet de notre stratégie de croissance consiste à mettre l'accent sur nos principaux éléments d'actif et à repérer les occasions d'affaires qui n'atteignent plus les seuils de rentabilité visés. En 2013, nous avons terminé un programme de désinvestissement quadriennal visant la vente de nos actifs de gaz naturel conventionnel dans l'Ouest canadien. Notre portefeuille est maintenant composé d'activités de pétrole brut dans une proportion de 99 pour cent.

Au fil de notre croissance, nous continuons d'investir dans les éléments de technologie et d'innovation qui devraient contribuer à réduire les coûts et la quantité de ressources nécessaires à la production.

### Élargir l'accès au marché

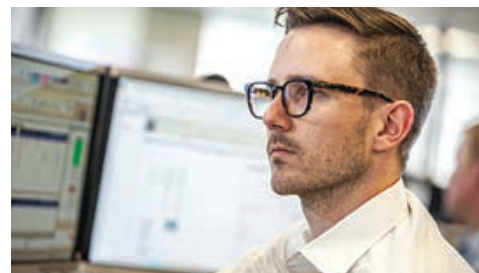
À mesure que la production du secteur Sables pétrolifères augmente, nous continuons à déployer des efforts stratégiques pour renforcer notre accès aux marchés internationaux et la tarification optimale

de nos produits. Par exemple, en 2013, nous avons entrepris d'acheminer du pétrole brut intérieur à notre raffinerie de Montréal par voie ferroviaire afin de tirer parti des écarts entre les cours des pétroles bruts intérieurs et ceux du Brent. Depuis le début de 2014, nous recourons également au pipeline de la côte du golfe du Mexique pour le transport du brut lourd, ce qui nous permet d'expédier plus de 70 000 barils de brut lourd par jour jusqu'à la côte américaine du golfe du Mexique.

\* Mesures financières hors PCGR. Pour plus de détails, voir les notes juridiques du présent rapport.



**Sur le Web :** Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre performance économique, notre contribution à l'économie et nos plans de croissance, visitez [suncor.com/durable](http://suncor.com/durable)



## Joignez-vous à la conversation

Nous pensons que les meilleures conversations reposent avant tout sur l'écoute des autres. Malgré nos divergences d'opinions, c'est en discutant tous ensemble que nous pourrions parvenir à des solutions capables de créer une valeur partagée pour chacun d'entre nous.

Joignez-vous à la conversation au sujet de l'énergie à [parlonsenergieduoui.suncor.com](http://parlonsenergieduoui.suncor.com) et faites-nous part de vos idées.



# Notre présence dans le monde



- Siège social
- Bureau régional
- Exploités
- ⊙ Non exploités
- ⊙ Proposés
- Capacité de raffinage

La taille des cercles est proportionnelle à la capacité nette relative

La vision de Suncor Énergie est que nous soyons dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

Les activités de Suncor sont reliées notamment à l'exploitation et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production de pétrole brut et de gaz naturel extracôtier, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable.

## 50+

pays auprès desquels nous achetons des biens et des services

## 4 milliards \$ 2013

redevances et impôts totaux versés en 2013

ouverture officielle d'une tourbière remise en état



## Notes juridiques

**Énoncés prospectifs** – Le *Rapport sur le développement durable 2014* de Suncor, incluant la version imprimée et la version en ligne (le « Rapport »), contient des renseignements prospectifs et des énoncés prospectifs (appelés collectivement « énoncés prospectifs ») selon le sens applicable par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs et autres informations sont fondés sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de Suncor, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les énoncés sont fournis et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, y compris les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance et les lois fiscales applicables; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. De plus, tous les autres énoncés et autres renseignements qui expriment des attentes ou des projections d'avenir, y compris les autres énoncés et les autres renseignements à propos de la stratégie de croissance, des dépenses prévues et futures ou de décisions d'investissements, des prix des marchandises, des coûts, des échéanciers, des volumes de production, des résultats financiers et opérationnels, des activités de financement et d'investissement en immobilisations futures, ainsi que de l'incidence prévue d'engagements futurs de Suncor sont des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs et renseignements se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », « prévoit », « envisage », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « prévisions », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait » ainsi qu'à d'autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport comprennent des références à la mission, à la vision et aux stratégies de Suncor, incluant d'être la plus importante société énergétique intégrée du Canada et de tirer le plus de valeur possible de ses ressources; aux développements d'énergie renouvelable, de technologie et d'innovation (incluant des investissements planifiés et l'intention de Suncor d'améliorer son rendement d'au moins 25 pour cent en faisant appel à de nouvelles technologies dans les domaines de la production, de la fiabilité, de l'efficacité opérationnelle ou de l'impact environnemental, et que la technologie et l'innovation contribueront à la réduction des coûts et de l'intensité énergétique associées à la production); aux objectifs environnementaux de Suncor d'ici 2015 (par rapport aux données de référence de 2007), incluant l'amélioration de l'efficacité énergétique de 10 pour cent, la réduction absolue de la consommation d'eau douce de 12 pour cent et des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) de 10 pour cent, et l'accroissement des surfaces de terrain perturbées remises en état de 100 pour cent, aux attentes et objectifs de Suncor quant à la mise en œuvre de la SGÉ, du SGIE et du SGEO; à la méthode de gestion des résidus TROMC de Suncor, qui devrait, entre autres, réduire le nombre de bassins de résidus à nos sites miniers actuels et que cette remise en état progressive nous permettra de remettre le site minier en état plus rapidement; aux objectifs de Suncor relatifs à l'environnement, à l'énergie renouvelable et aux résidus et aux activités planifiées pour 2014-2015 décrits aux pages 14 et 15 de la version imprimée du rapport et aux objectifs sociaux et activités planifiées de Suncor décrits aux pages 30 et 31 de la version imprimée du rapport; aux attentes de Suncor (incluant des résultats) relativement aux technologies mises en place ou qui seront mises en place à l'échelle de Suncor, y compris celles liées à la réutilisation des eaux résiduelles, aux surfactants, aux lubrifiants, aux oxycombustibles et à la capture du carbone, à l'extraction sans eau et à la technologie électromagnétique; aux plans qui seront entrepris par des organismes auxquels participe Suncor, notamment COSIA; à l'objectif de restaurer tous les terrains perturbés en écosystème de la forêt boréale autosuffisant; à la conviction de Suncor qu'elle aura deux projets éoliens supplémentaires en 2015, qui devraient permettre d'accroître la capacité éolienne installée à 395 MW; aux émissions et aux intensités futures anticipées, incluant les émissions de GES; au point de vue de Suncor relativement à l'accès au marché pour sa production; aux attentes de Suncor à l'effet que son septième projet éolien sera opérationnel à la fin 2014, et, sous réserve des approbations réglementaires, que son huitième projet éolien devrait suivre en 2015; à l'objectif de Suncor que les émissions provenant de sa production soient égales ou inférieures à d'autres sources de pétrole; aux objectifs de Suncor en matière de sécurité; à l'attente de Suncor selon laquelle elle enregistrera une réduction globale de ses prélèvements d'eau de rivière de 65 pour cent par rapport à 2007; au plan visant à commencer la production à Fort Hills en 2017, qui sera une source importante de flux de trésorerie, générera des rendements solides à long terme et qui est l'un des meilleurs actifs miniers des sables pétroliers non exploités dans la région de l'Athabasca; aux plans concernant le Centre de technologie de la gestion de l'eau de Suncor, incluant le début de la construction en 2015 et certains avantages ciblés et identifiés; aux augmentations de la capacité aux Sables pétroliers qui devraient être réalisables grâce à des projets de désengorgement et d'expansion à faibles coûts; à la mise en production de Golden Eagle prévue à la fin 2014 ou au début 2015; et à la mise en production de Hebron prévue en 2017.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques et incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres : les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales, comme les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances et les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et dans d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles nous avons des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers nous; d'événements imprévus, tels que des incendies, des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par des pirates informatiques ou des cyberterroristes, et la non disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu suite à de telles atteintes; notre capacité de découvrir des réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de gestion des risques de la Société menées à l'aide de dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor et habituel dans les transactions de cette nature; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2014 et daté du 28 avril 2014, la notice annuelle de Suncor datée du 28 février 2014, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires et autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents auprès de Suncor au 150 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en appelant au 1-800-558-9071, ou en envoyant un courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de la Société à SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

**Mesures financières hors PCGR** – Certaines mesures financières dont il est question aux présentes, notamment les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, le bénéfice d'exploitation et les coûts d'exploitation des sables pétroliers (à l'exclusion de Suncrude) par baril, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Ces mesures financières hors PCGR sont définies et rapprochées dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité, et par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

**Remise en état** – À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : i) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

**BEP** – Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalents pétrole (bep) sur la base d'un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

**Partenariats** – L'utilisation du terme partenariat dans ce document ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Suncor est fière de sa collaboration avec les organisations suivantes :



En 2007, Suncor est devenue la première société énergétique canadienne à joindre Ceres, une coalition formée d'investisseurs, de groupes environnementaux et d'autres groupes d'intérêt public qui collabore avec les entreprises afin de relever les défis du développement durable.



Suncor est membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP). L'initiative de gerance de la CAPP est un engagement envers le développement durable des ressources et l'amélioration continue à laquelle se rallient tous les membres de la CAPP.

MEMBER OF  
**Dow Jones Sustainability Indices**  
In Collaboration with RobecoSAM



Nous sommes un Organizational Stakeholder de la Global Reporting Initiative (GRI) et appuyons la mission de la GRI qui est d'élaborer des lignes directrices pour l'établissement de rapports sur le développement durable acceptées mondialement dans le cadre d'un processus global à partenaires multiples.

Le Dow Jones Sustainability Index adopte une approche première de classe regroupant les leaders de chaque industrie en matière de développement durable. Suncor figure à l'indice depuis son lancement en 1999.





# Connaissez-vous FSP? Vous y gagnerez!

.....

Consultez Flash sur les Sables pétrolifères (FSP), le bulletin électronique et le blogue que Suncor a créés dans le but de sensibiliser et de renseigner les parties intéressées tout en favorisant les échanges constructifs sur la demande énergétique et la mise en valeur des sables pétrolifères.

FSP veille à demeurer actuel et ciblé tout en abordant une panoplie d'enjeux liés au secteur de l'énergie. Uniques en leur genre, les publications du bulletin électronique et du blogue affichent un style informel, sont empreintes d'humour et s'attaquent à des sujets que certains pourraient juger controversés.

**Inscrivez-vous à [fsp.suncor.com](http://fsp.suncor.com) afin d'en savoir davantage sur FSP.**

Profitez également de notre nouvelle application mobile. Vous pouvez la télécharger dès maintenant à partir de votre boutique d'applications.

**Dites-nous ce que vous en pensez.**

Si vous avez des commentaires ou des questions à propos de ce rapport, communiquez avec :

**[suncor.com/durable/commentaires](http://suncor.com/durable/commentaires)**

ou

Suncor Énergie Inc.  
150 – 6th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) Canada  
T2P 3E3

Tél. : 1-866-786-2671

Courriel : [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com)  
[suncor.com](http://suncor.com)

Publié en juillet 2014

